



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03	EDUCATION	07
TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	12	ECONOMIE	01
RURAL	11	GOVERNANCE PUBLIQUE	06	TELECOMMUNICATION	01

N° 2387

10 Septembre 2021

10 September 2021

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000338/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000338/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES LICENCES DES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/CA/SC/CBAM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CBAM/CIPM-AC/2021 DU 03/05/2021 POUR CERTAINES FOURNITURES REPARTIES EN 02 LOTS LOT 1: FOURNITURES DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES : PAQUET MINIMUM LOT 2: FOURNITURES RELATIVES A LA GESTION DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST(EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU, MAÎTRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE :
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000331/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000331/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE SUIVI DES DÉTENTEURS D'ARMES ET MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001733/D/MINFOPRA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 001733/D/MINFOPRA DU 04 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ APRÈS AVIS DE CONSULTATION N° S2/43/008/DC/MINFOPRA/CIPM/2021 DU 07 JUILLET 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00033/DM/C.ESSE/SG/SM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES:(LOT 1): ECOLE PUBLIQUE GROUPE II D'ESSE VILLE;(LOT 3): CSI DE MVENG-ESSABOUTOU ;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 26/05/2021(EN PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/ASMI/SIC/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°017/ASMI/SIC/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU DES GROUPEMENTS DE CABINET D'ARCHITECTURE ET BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CITE DE GRAND MESSA – YAOUNDE(PHASES 1 ET 2). FINANCEMENT : SUBVENTION DU MINEPAT - FONDS PROPRE DE LA SIC BUDGET D'INVESTISSEMENT SICLIGNE D'IMPUTATION N° 23 10 11 00
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	04-10-2021

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">16/C/AC/SG/CD/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE DSCHANG
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000339/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000339/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À FOURNITURE DE DEUX (02) EMBARCATIONS À MOTEUR AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 006/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2024 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0/C/C-BCOU/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BANDENKOP(ESPACE URBAIN)(PHASE L) DANS LA COMMUNE DE BANGOU LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00039/DM/C.ESSE/SG/SM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE A NKOL-AVOLO II, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 002/DC/C-ESSE/CIPM/SM/2021 DU 16/06/2021 PASSE DE GRE A GRESUIVANT AUTORISATION N°002568/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/ORHC DU 14 JUIN 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00027/C/MINAT/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00027/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001700/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À LA RÉALISATION DES ÉTUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN VIRTUAL PRIVATE NETWORK (VPN) ENTRE LES DIX (10) SERVICES DE GOUVERNEURS DE RÉGIONS ET LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">358/D/CUY/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CUY/CIPM/2021 DL 30 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE CAMIONNETTE DE TYPE CANTER A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">17/C/AC/SG/CD/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CAMPAGNE DE PROXIMITE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES AL'ATTENTION DES POPULATIONS ET DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES DANS LA COMMUNE DE DSCHANG
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00035 /C/COM-ESSE/SG/SM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-ESSE/CIPM/SM/2021 DU 16/06/2021 PASSE DE GRE A GRESUIVANT AUTORISATION N°002568/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/ORHC DU 14 JUIN 2021RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE A NKOL-AVOLO II, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0034</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°013/ASMI/SIC/2020 DU 02 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEIL FISCAL À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) AU TITRE DES EXERCICES 2021 ET 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000333/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000333/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS (PLANS ORSEC) DU DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000335/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 000335/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN VIRTUAL PRIVATE NETWORK (VPN) ENTRE LES DIX (10) SERVICES DE GOUVERNEURS DE RÉGIONS ET LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000334/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 000334/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS (PLANS ORSEC) DU DÉPARTEMENT DU MAYO-REY.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00040 /DM/C.ESSE/SG/SM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NOUNDOU BROUSSE (CARREFOUR YEBESSALA-MVOG OSSENE) DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-ESSE/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 007/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2029 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN PÊCHE ET AQUACULTURE À LOGBABA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>22</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">17/D/AC/CD/SG/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CAMPAGNE DE PROXIMITE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES A L'ATTENTION DES POPULATIONS ET DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES DANS LA COMMUNE DE DSCHANG FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DSCHANG(AUTORITÉ CONTRACTANTE)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>23</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°004/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2021 DU 06 SEPTEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE RÉALISER L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD (PROLAC) COMPTE DU PPA, ET COMPTES DU PROJET 2021, 2022 ET 2023. N° DE CRÉDIT : 6643-CMN° DU PROJET : P 161706PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS APPROUVÉS DU 17 AOÛT 2021, ONGLET CONSULTANTS</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 27-09-2021</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0/C/C-BCOU/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-AI/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CFPRM ET DU VILLAGE TSELAL(BANDENKOP) DANS LA COMMUNE DE BANGOU . LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>25</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">17/C/AC/SG/CD/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CAMPAGNE DE PROXIMITE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES AL'ATTENTION DES POPULATIONS ET DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES DANS LA COMMUNE DE DSCHANG</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>26</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00026/C/MINAT/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00026/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001702/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 LANCÉ POUR LA SÉLECTION D'UN ET/OU DES CABINETS, BUREAUX D'ÉTUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE L'ÉLABORATION DES PLANS D'ORGANISATION DES SECOURS (PLANS ORSEC) DES DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DE LA BOUMBA-ET-NGOKO ET DU MAYO-REY.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>27</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">16/C/AC/SG/CD/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE DSCHANG</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>28</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">2021/34/DM/SG/CMSOK/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 2021/34/DM/SG/CMSOK/2021 RENDANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AONO/CMSOK/2021 DU 05 AOUT 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>29</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00036 /C/COM-ESSE/SG/SM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-ESSE/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021, (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NOUNDOU BROUSSE (CARREFOUR YEBESSALA-MVOG OSSENE) DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2021DU.09/092021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES GLOBALE AVIATION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) POUR SA FLOTTE AERIENNE, EN UN (01) SEUL LOTFINANCEMENT: BUDGET CAMAIR-CO 2021, 2022, 2023 ET 2024. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 01-10-2021
-----------	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1/22/147/CRP/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° D1/22/147/CRP/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa. DU 04/08/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00030/C/COM-ESSE/SG/SM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/COM-ESSE/SG/CIPM/2021 DU 26/05/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES:- (LOT 1): ECOLE PUBLIQUE GROUPE II D'ESSE VILLE, - (LOT 3): CSI DE MVENG-ESSABOUTOU, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000535 AMI/MPT/UCP-CAB/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N ° 000535 AMI/MPT/UCP-CAB/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°000500/ AMI/ MPT / UCP-CAB / 2021 DU 27 AOUT 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AU PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE-CAB COMPOSANTE CAMEROUN <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/AONO/ARMP/CIPM/2021 du 07 Septembre 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/ARMP/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR LA RÉHABILITATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE, DES ARMOIRES (02), DES CUVES À GASOIL (02) ET L'INSTALLATION D'UN INVERSEUR AUTOMATIQUE DES SOURCES À L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP)FINANCEMENT : BUDGET ARMP – EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 07-10-2021
-----------	--

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013/AONO/ARMP/CIPM/2021 DU 07 Septembre 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ARMP/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 13-10-2021
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000337/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000337/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE SUIVI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE FRAIS DE RELÈVE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">10/AONO/JO5/CDPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE°_10/AONO/JO5/ CDPM /2021 DU_09/09/2021 POUR L'EXECUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE MENDONG 1-MVIAN PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de clôture</b> 04-10-2021
-----------	--

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000332/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°000332/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS (PLANS ORSEC) DU DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA-ET-NGOKO. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">10/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL , ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de clôture</b> 05-10-2021
-----------	---

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000336/D/MINAT/2021 du 24 août 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 000336/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE BUREAUTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/DC/C.MERI/CIPM/AG/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°006/DC/C.MERI/CIPM/AG/2021 DU 05/07/2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE MERI, DEPARTEMENT DE DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINEDUB <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de clôture</b> 28-07-2021
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005(bis)/DDC/C.MERI/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°005(BIS)/DDC/C.MERI/CIPM/2020 DU 30/12/2020 RELATIF A REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI. FINANCEMENT : PNDP (IDA III) <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 22-01-2021
-----------	--

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">12/AONO/C.MERI/CIPM/AI/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-MERI/CIPM-AI/2021 DU 05/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MIKIRI ET A WINDE GANKI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES / EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 28-07-2021
-----------	---

<b>44</b>	<b>Reference</b> <a href="#">16/D/AC/CD/SG/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE DSCHANG FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DSCHANG(AUTORITE CONTRACTANTE) <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">11/AONO/C-MERI/CIPM-AI/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-MERI/CIPM-AI/2021 DU 05/07/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU CSI DE KALLIAO ET AU CSI DE DOUGOUR, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES / EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 28-07-2021
-----------	---

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0/D/C-BANGOU/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-AI/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX D'EICTRIFICATION DU CFPRM ET DU VILLAGE TSEIAL(BANDENKOP) DANS LA COMMUNE DE BANGOU LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/DC/CIPM/ARMP/2021 du 07 Septembre 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 011/DC/CIPM/ARMP/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AU SIÈGE ET DANS LES CENTRES RÉGIONAUX DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 11-10-2021
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**48**

**Reference** [08/AONO/ADC/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR LE REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVEE NORMALE/SECOURS 15KV DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2021,LIGNE 23800302

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 13-10-2021

**49**

**Reference** [00028/C/MINAT/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 00028/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001699/AONOPU/CIPM/MINAT/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE BUREAUTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**50**

**Reference** [017/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2021 DU 28/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE(44) TABLES BANCS ET (02) BUREAUX DE MAITRE AUX ECOLES PUBLIQUES DE BALEWA (LOT 1) ET KATCHOUNGA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DEMERI. DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2021

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 17-09-2021

**51**

**Reference** [003/DC/C.DS/SG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LA FINALISATION DE CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AUTOUR DU BATIMENT PRINCIPAL ET DU BATIMENT A USAGE COMMERCIAL JOUXTANT LA CLOTURE DE LA COMMUNE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE DSCHANG, EXERCICE 2021 IMPUTATION : 221 100 ET 220 120

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 14-09-2021

**52**

**Reference** [007/C/MINEPIA/CDPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 007/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN PÊCHE ET AQUACULTURE À LOGBABA.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**53**

**Reference** [028/AONO/CUY/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°028/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 08/09/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE GENIE CIVIL.FINANCEMENT : BUDGET DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, EXERCICE 2021, LIGNE 222 140

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 12-10-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>54</b>	<b>Reference</b> <a href="#">14/C/SG/CMSOK DU 09/09/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°14/C/SG/CMSOK DU 09/09/2021 RENDANT INFRUSTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AONO/CMSOK/2021 DU 05 AOUT 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">07/DCEO/CAD3/CIPM/2021 du 08/09/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/DCEO/CAD3/CIPM/2021 DU 08/09/2021 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES : CENTRE ADMINISTRATIF SOUS PREFECTURE – RECETTE MUNICIPALE (2EME PHASE) ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI LOT 1-TRONCON VERS BRIGADE DE GENDARMERIE –CARREFOUR RECETTE- RECETTE MUNICIPALE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 20-09-2021
-----------	--

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">358/CRP/CIUY/SG /2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE RADIO -PRESSE <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>57</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00031/C/MINAT/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00031/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001704/AONOPU/MINAT/CIPM /2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS À MOTEUR AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>58</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00029/C/MINAT/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00029/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001698/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 LANCÉ POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ETUDES OU D'UNE ENTREPRISE, EN VUE DU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE SUIVI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE FRAIS DE RELÈVE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00025/C/MINAT/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	COMMUNIQUE N° 00025/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001703/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 LANCÉ POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ETUDES OU D'UNE ENTREPRISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE SUIVI DES DÉTENTEURS D'ARMES ET MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.  Services et Prestations Intellectuelles  N/A
-----------	---	--

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0/C/C-BGOU/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CBGOU/CIPM-TBEC/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BANDENKOP(ESPACE URBAIN)(PHASEL) DANS LA COMMUNE DE BANGOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :  Bâtiments et Equipements Collectifs  N/A
-----------	--	---

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00030/C/MINAT/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	COMMUNIQUE N° 00030/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0001701/ACDCPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 LANCÉ POUR LA FOURNITURE DES LICENCES DES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.  N/A  N/A
-----------	---	--

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">016/DM/SG/CBAM/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	RENDANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES REPARTIS EN 02 LOTS: LOT 1(CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA PHASE 1) ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN NTC) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)  Autres Infrastructures  N/A
-----------	--	---

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/AONO/JO5/CDPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_09/AONO/JO5/CDPM/2021 DU_09/09/2021_ POUR L'ACHÈVEMENT EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOUR BESLA (1,00KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.  Routes et Infrastructures Routières  04-10-2021
-----------	--	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>64</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/C/MINEPIA/CDPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 006/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>65</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000270/AOIO/CCAA/PDST/CCCM-AI/CIPM/SPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT NO00000270/AOIO/CCAA/PDST/CCCM-AI/CIPM/SPM/2021_06 SEP. 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE ET REHABILITATION DE LA CLOTURE DE SURETE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ET DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE SECURITE DE L'AEROPORT INTERNATIONALDE YAOUNDE-NSIMALEN EN DEUX (02) LOTS SEPARES ACTIVITÉ NO CM-CCAA-242 038-CW-RFB DU PPM <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 29-10-2021
-----------	--

<b>66</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000032/AONR/MPT/CIPM/2021 DU 03 SEPTEMBRE 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000032/AONR/MPT/CIPM/2021 DU 03 SEPTEMBRE 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'OPTIMISATION FISCALE DES SERVICES A VALEUR AJOUTEE OFFERTS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 27-09-2021
-----------	--

<b>67</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/EDC/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021POUR LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGARFINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : F050308 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 30-09-2021
-----------	---

<b>68</b>	<b>Reference</b> <a href="#">027/AONO/CUY/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 08/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FONTAINES AVEC SYSTÈME DE JETS D'EAU ET ÉCLAIRAGE IMMERGÉ DANS CERTAINS CARREFOURS ET A L'ENTREE DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAUTÉ URBAINE, EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 12-10-2021
-----------	---

<b>69</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000818 AONR/MINFI/CTR/CSPM/2021 DU 06 Sept 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000818 AONR/MINFI/CTR/CSPM/2021 DU 06 SEPT 2021EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SEMRY ET L'ETUDE DE LA VIABILITE DE LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY) <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 18-10-2021
-----------	--

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

70

<b>Reference</b>	<a href="#">00000031/AONR/MPT/CIPM/2021 DU 03 SEPTEMBRE 2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000031/AONR/MPT/CIPM/2021 DU 03 SEPTEMBRE 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU START UP ACT
<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
<b>Date de cloture</b>	27-09-2021



**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**DECISION N° 000338/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES LICENCES DES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Considérant l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence n°0001701/ACDCPU/MINAT/CIPM/2021 du 29 juin 2021 pour la fourniture des licences des logiciels propriétaires au profit du Ministère de l'Administration Territoriale;

Considérant l'offre formulée par les ETS CAPSEC;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée aux ETS CAPSEC, Tél : 677 71 93 91, la Lettre-Commande relative à la fourniture des licences des logiciels propriétaires au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de cinq millions trois cent six mille six cent vingt-cinq (5 306 625) francs CFA, toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

**COMMUNE DE BAMENDJOU**

**DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CBAM/CIPM-AC/2021 DU 03/05/2021 POUR CERTAINES FOURNITURES REPARTIES EN 02 LOTS LOT 1: FOURNITURES DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES : PAQUET MINIMUM LOT 2: FOURNITURES RELATIVES A LA GESTION DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST(EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU, MAÎTRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Après examen détaillé des offres relatives à la demande de cotation susmentionnée, l'attribution suivante a été faite :

N° DU LOT	Attributaire	Montant Prévisionnel en FCKA	Montant TTC D'Attribution	Délai de livraison
01	CTS MASTER SOLUTION	12 089 500	8 835 661 TEL : 674 752 424	30 Jours (01 MOIS)
02	ETS NEW TECH SERVICES	5 000 000	4 969 028 TEL : 656 036 735	30 Jours (01 MOIS)

Les entreprises adjudicataires sont invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Commune de Bamendjou pour la finalisation du projet de lettre commande.

*BAMENDJOU le 10 Juin 2021*

*Le 1er Adjoint au Maire*

**ASSIENE THOMAS**

## MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**DECISION N° 000331/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE SUIVI DES DÉTENTEURS D'ARMES ET MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001703/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 du 29 juin 2021 lancé pour la sélection d'un Cabinet, Bureau d'Etudes ou d'une entreprise en vue de la mise en place d'un logiciel de suivi des détenteurs d'armes et munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Considérant l'offre formulée par l'entreprise EMC ENGINEERING Sarl ;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise EMC ENGINEERING Sarl, BP : 13 998 Yaoundé, Tél : 222 21 79 53 // 699 93 38 84, la Lettre-Commande relative à la mise en place d'un logiciel de suivi des détenteurs d'armes et munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de Vingt-neuf millions, huit cent quarante-huit mille, deux cent soixante-quinze (29 848 275) francs CFA, toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

# MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**DECISION N° 001733/D/MINFOPRA DU 04 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ APRÈS AVIS DE CONSULTATION N° S2/43/008/DC/MINFOPRA/CIPM/2021 DU 07 JUILLET 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES PERSONNELS DE L'ÉTAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES) PROPRE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2021;

Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Dossier de Consultation n° S2/43/008/DC/MINFOPRA/CIPM/2021 du 07 juillet 2021 pour le recrutement d'une Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) propre de l'Etat du Cameroun ;

Considérant les nécessités de service.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>.**- L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire de la Consultation susvisée, ainsi qu'il suit :

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) propre de l'Etat du Cameroun	AFREETECH CAMEROON SARL	Trente-six (36) mois	955 800 000 (Neuf cent cinquante-cinq millions huit cents mille) Francs CFA	Yaoundé

**Article 2 .-** : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet de Marché y relatif.

**Article 3.-** : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Aout 2021

Le MINISTRE

**LE JOSEPH**

## COMMUNE ESSE

**PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES :(LOT 1) : ECOLE PUBLIQUE GROUPE II D'ESSE VILLE ;(LOT 3) : CSI DE MVENG-ESSABOUTOU ;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COM-ESSE/CIPM/2021 DU 26/05/2021(EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Esse,  
Autorité Contractante.**

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Central de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant Organisation de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;

Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'**élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal de la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°00007497/LC/MINDDEVEL/MINFI du 11 Novembre 2020 relative à la préparation et à l'exécution des budgets communaux ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics de l'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse;

Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire dans la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu **la Demande de Cotation N°002/DC/COM-ESSE/CIPM/2021 du 26/05/2021 (en procédure d'urgence) pour les travaux de Réhabilitation dans les localités suivantes :**

**(lot 1) : Ecole Publique d'Esse-Ville Groupe II,**

**(lot 3) : CSI de MVENG-ESSABOUTOU,**

**dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;**

Vu le Procès-Verbal N°042/PV/C-ESSE/CIPM/SG/2021 du 18 juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Budget communal de l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les établissements ci-après désignés sont attributaires des lettres commandes relatives à la Demande de Cotation N°002/DC/COM-ESSE/CIPM/2021 du 26/05/2021 (en procédure d'urgence) pour les travaux de Réhabilitation dans chacune des localités suivantes : - (lot 1) : École Publique d'Esse-Ville Groupe II, (lot 3) : CSI de MVENG-ESSABOUTOU, dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre en trois (03) lots de

Lot de Soumission	Soumissionnaires	Boite postale	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA
LOT 1	ETS SATRAC	Téléphone	Operations	



677 867 738



**réhabilitation des salles de  
classe à l'Ecole Publique**



5 000 000

4 916

page 23/166

13/09/2021



Soixante (60) jours



Lot de Soumission	Soumissionnaires	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Mon corrigé l'offre FCFA
LOT 3	ETS TRINITY DELIVRING MAIL SARL	677 622 784	//	Réhabilitation du CSI de Mveng-Essaboutou	5 498 618	5 498 618

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*ESSE le 25 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***NDONGO BOUNE Martin***

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°017/ASMI/SIC/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU DES GROUPEMENTS DE CABINET D'ARCHITECTURE ET BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CITE DE GRAND MESSA – YAOUNDE (PHASES 1 ET 2). FINANCEMENT : SUBVENTION DU MINEPAT - FONDS PROPRE DE LA SIC BUDGET D'INVESTISSEMENT SIC LIGNE D'IMPUTATION N° 23 10 11 00**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la poursuite de l'amélioration du cadre de vie et du renforcement de la sécurité de ses locataires, le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Maître d'Ouvrage, organise une pré-sélection des bureaux de contrôle technique et surveillance des travaux de réhabilitation de douze (12) immeubles et de la construction d'une clôture avec quatre (04) guérites autour de onze (11) immeubles de la cité SIC de Grand-Messa (Phases 1 et 2).

## 2. Objet

Le présent Avis vise la Pré-sélection des Bureaux d'Etudes Architecturales et Techniques (BEAT) ou des Groupements de Cabinet d'Architecture et Bureau d'Etudes Techniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) relatif aux travaux de Réhabilitation de la cité SIC de Grand-Messa (Phases 1 et 2). Le Phasage de ces travaux est ci-après décliné :

### Phase 1

Lot 1 : Réhabilitation des immeubles A, B, Garret ;

Lot 2 : Réhabilitation des immeubles E et F.

Lot 5 : Travaux de construction de la clôture avec quatre (04) guérites autour de onze (11) immeubles.

### Phase 2 :

Lot 3 : Réhabilitation des immeubles D, G et T ;

Lot 4 : Réhabilitation des immeubles U, C, H et J.

Les prestations attendues comprennent :

L'examen de la conformité au projet, du dossier d'exécution de l'Entrepreneur ;

La Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;

L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du chantier (OPC) ;

L'Assistance aux Opérations de Réceptions (AOR).

## 3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est réservée aux Bureaux d'Etudes Architecturales et Techniques (BEAT) ou aux Groupements de Cabinet d'Architecture et Bureau d'Etudes Techniques (Groupement Architecte/Ingénieur) de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières nécessaires pour l'accomplissement des missions assignées.

## 4. Remises des offres

Chaque dossier de candidature comprenant un Dossier Administratif et Dossier Technique rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, web site : [www.sic.cm](http://www.sic.cm), E-mail : [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm), face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé , au plus tard le 04 Octobre 2021 à 13 heures, heure locale.

Les Dossiers Administratif et Technique doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**N°017/ASMI/SIC/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021**

**POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU DES GROUPEMENTS DE CABINET D'ARCHITECTURE ET BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CITE DE GRAND MESSA – YAOUNDE**

**(PHASES 1 ET 2).**

**« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

### **V.1 – Dossier Administratif**

Le Dossier Administratif comprendra les documents ci-après :

La lettre de déclaration de manifestation d'Intérêt du candidat dûment signée, timbrée, faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts, etc. ;

L'Attestation de non redevance en cours de validité délivrée par l'administration fiscale;

La copie certifiée de la carte de contribuable ;

Le certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

La copie certifiée du statut juridique ou l'accord de groupement désignant clairement le mandataire ;

Le pouvoir de signature dûment signé ;

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux datant de moins de trois (3) mois ou leurs copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

### **V.2 – Dossier Technique**

Le Dossier Technique devra comprendre :

#### **V.2.1) La liste du personnel d'encadrement**

Le BAET ou Groupement Architecte/Ingénieur fournira la liste définissant le personnel d'encadrement suivant :

**Un Chef de Mission** : Ingénieur de Conception de Génie Civil ayant une expérience minimale de sept (07) ans dans le domaine, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC). Il doit avoir conduit avec succès comme Chef de Mission, le contrôle et la surveillance d'au moins un (01) chantier de travaux de réhabilitation de bâtiment et/ou de construction similaire ou de même envergure ;

**Un Ingénieur de Suivi, (Assistant du Chef de Mission)** : Ingénieur des Travaux de Génie Civil ayant une expérience minimale de cinq (05) ans dans le domaine des études et/ou contrôle des travaux de bâtiment, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

**Un Ingénieur des travaux en génie électrique** : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux d'électrification de bâtiments ;

**Un Ingénieur des travaux du génie sanitaire** : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux d'électrification des bâtiments ;

**Les Techniciens Qualifiés (mètreur dessinateur et autres...).**

Cette liste sera accompagnée :

- Du CV de chaque personnel daté et signé ;
- Des copies certifiées conformes du diplôme de chaque personnel ;
- D'une attestation d'inscription à l'ONIGC du chef de mission ;
- D'une attestation d'inscription à l'Ordre National de chaque Ingénieur (ONIGC, ONIGE etc ...).

#### **V.2.2)-Les références du BAET ou Groupement Architecte/Ingénieur.**

Le BAET ou Groupement Architecte/Ingénieur présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les projets mis en place (trois projets de bâtiments d'un montant de 25 millions minimum chacun), le Maître d'Ouvrage, la localisation de l'ouvrage, la surface bâtie, le coût du projet, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

La copie de l'extrait de chaque Marché comportant la première page du Marché, les pages du devis estimatif et la dernière page de signatures du Marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

La copie du Procès-Verbal de réception (provisoire ou définitive) ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;

Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

#### **V.2.3) –La liste du matériel**

Les moyens logistiques, techniques et matériels du candidat seront aussi pris en compte. Le candidat devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations (moyens de communications, matériel bureautique, logiciels divers, matériel d'essais, etc.) soit fournir les garanties d'une éventuelle location de certains matériels roulant ou technique.

## 6. Critères d'évaluation

Pour être pré-qualifié le BAET ou le Groupement Architecte/Ingénieur doit répondre aux critères suivants :

- Présenter un Dossier Administratif conforme aux spécifications du V-1 ;
- Avoir une bonne expérience dans les prestations similaires [au moins trois (03) projets] et plus particulièrement dans le contrôle et la surveillance des projets de réhabilitation des bâtiments et/ou construction similaires ou de même envergure ;
- Disposer des moyens logistiques et matériels nécessaires pour la bonne exécution des prestations ;
- Justifier d'une bonne expérience [au moins cinq (05) ans] dans le contrôle et la surveillance des travaux de bâtiment similaire ou de même envergure.

### **CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE**

#### **Critères essentiels**

Le Dossier Technique sera évalué sur cent (100) points et selon les sous critères ci-après :

Qualification et compétence des personnels sur **40 points** ;

Références du Consultant sur **35 points** ;

Les moyens matériels et techniques sur **20 points** ;

Présentation des dossiers de candidature sur **5 points**.

**Le Maître d'Ouvrage retiendra pour l'Appel d'Offres Restreint au maximum quatre (04) Soumissionnaires ayant répondu par ordre de mérite aux critères essentiels.**

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Programmes et Projets ou la Cellule des Marchés sises à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, web site : [www.sic.cm](http://www.sic.cm), E-mail : [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm), face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé, dès publication du présent Avis.

YAOUNDE le 8 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

**COMMUNE DE DSCHANG**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N°01/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ORGANISATION  
D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX  
DANS LA COMMUNE DE DSCHANG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dschang (Autorité Contractante) communique qu'à l'issue des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés, la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint suscité est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Ets TFM INTERNATIONAL BP : 7048 Yaoundé Tél. : 699 99 37 33 / 677 54 77 44	19 998 821 FCFA	03 Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Dschang pour l'établissement de son projet de Lettre Commande. Par ailleurs, les autres soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

*DSCHANG le 25 Aout 2021*

*Le MAIRE*

***KEMLEU TCHABGOU Jacquis***

## MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**DECISION N° 000339/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À FOURNITURE DE DEUX (02) EMBARCATIONS À MOTEUR AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001704/AONOPU/MINAT/CIPM /2021 du 29 juin 2021 relatif à l'acquisition de deux (02) embarcations à moteur au profit du Ministère de l'Administration Territoriale;

Considérant l'offre formulée par l'entreprise DK SOLUTION ENTREPRISE SARL-U;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise DK SOLUTION ENTREPRISE SARL-U, BP : 35 644 Yaoundé, Tél : 654 88 59 14, la Lettre-Commande relative à fourniture de deux (02) embarcations à moteur au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de vingt-neuf millions, cinq cents mille, sept cent quatre-vingt-et-un (29 500 781) francs CFA, toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

## CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**DECISION N° 006/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2024 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;**

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N° 00000842/CAB/MINFI du 30/12/2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier 2020 portant désignation des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 602 session du Conseil d'Administration de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime du 12/02/2021

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 08 juin 2021

Vu Les nécessités de service.

### **DÉCIDE**

**Article 1er-**: Est déclaré adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres N° 006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 du 27 juillet 2021 : Ets La Compétence, BP 30800 Douala.

**Article 2** : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*DOUALA le 9 Septembre 2021*

*Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE Salvador**



**COMMUNE DE BANGOU**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
N°08/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA  
CASE COMMUNAUTAIRE DE BANDENKOP(ESPACE URBAIN)(PHASE L) DANS LA COMMUNE DE  
BANGOU LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE:**

**Article 1:** Le Marché objet de l'appel d'offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué à l'établissement ci-dessous indiqué:

projets	Entreprises adjudicataires	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Construction case communautaire de Bandenkop (espace urbain) (phase 1)	ETS MORY Tél : 699 68 98 09 BP : 812 Bafoussam	20 940 420 (Vingt millions neuf cent quarante mille quatre cent vingt)	24 971 451 (Vingt-quatre millions neuf cent soixante-onze mille quatre cent cinquante un).	(03) Trois mois

**Article 2.-** Laprésente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

BANGOU le 16 Mars 2021

Le MAIRE

**SIKAPIN Paul**

## COMMUNE ESSE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE A NKOL-AVOLO II, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 002/DC/C-ESSE/CIPM/SM/2021 DU 16/06/2021 PASSE DE GRE A GRESUIVANT AUTORISATION N°002568/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/ORHC DU 14 JUIN 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Esse,**

### **Autorité Contractante.**

Vu la Constitution ;  
Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;  
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;  
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;  
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;  
Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;  
Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse ;  
Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant **l'élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;  
Vu la circulaire n°00007497/LC/MINDDEVEL/MINFI du 11 Novembre 2020 relative à la préparation et à l'exécution des budgets communaux au titre de l'exercice 2021 ;  
Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse ;  
Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;  
Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire, Maître d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;  
Vu **Dossier de Consultation N°002/DC/C-ESSE/CIPM/SM/2021 DU 16/06/2021 passé de Gré à Grésuivant autorisation N°002568/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/ORHC du 14 JUIN 2021 relatif aux Travaux de Construction d'une Centrale Solaire à NKOL-AVOLO II, dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre.**  
Vu **le Procès-Verbal n°44 /PV/C.ESSE/SG/CIPM du 13/07/2021** du comité ad hoc chargé de l'Etude des Offres auprès de la Commune d'Esse ;  
Vu le Budget communal de l'exercice 2021 ;  
Considérant les nécessités de service.

### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'établissement ci-après désigné est attributaire de la lettre commande relatives au l'Avis de Consultation N°002/DC/C-ESSE/CIPM/SM/2021 DU 16/06/2021 passé de Gré à Gré suivant autorisation N°002568/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/ORHC du 14 Juin 2021 relatif aux Travaux de Construction d'une Centrale Solaire à NKOL-AVOLO II, dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre:

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA</b>	<b>Délai d'Exécution</b>
Ets <b>BEST WORLD PLUS</b>  BP:11749 <b>Yaoundé</b> , Téléphone : <b>674 115 532</b>	Travaux de construction d'une centrale solaire à de NKOL-AVOLO II, dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre.	<b>19 999 402</b>	<b>Trois (03) mois</b>

**Article :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*ESSE le 27 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

***NDONGO BOUNE Martin***

# MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**COMMUNIQUE N° 00027/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001700/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À LA RÉALISATION DES ÉTUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN VIRTUAL PRIVATE NETWORK (VPN) ENTRE LES DIX (10) SERVICES DE GOUVERNEURS DE RÉGIONS ET LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
DMR TECHNOLOGY, BP : 12 922 Yaoundé, Tél : 677 746 054	Etudes en vue de la mise en place d'un Virtual Private Network (VPN) entre les dix (10) services de Gouverneurs de Régions et le Ministère de l'Administration Territoriale	Dix-neuf millions, huit cent cinquante-cinq mille, cent vingt-cinq (19 855 125) francs CFA, toutes taxes comprises	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2<sup>ème</sup> étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le **MINISTRE**

**ATANGA NJI PAUL**

## VILLE DE YAOUNDE

**DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°010/AONO/CUY/CIPM/2021 DL 30 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE CAMIONNETTE DE TYPE  
CANTER A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales

Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°20181366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté

n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/CUY/CIPM/2021 du 30 mars 2021 pour la fourniture d'une camionnette de type canter à la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°301 du 06 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1** « L'Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/CUY/CIPM/2021 du 30 mars 2021 pour la fourniture d'une camionnette de type canter à la Communauté Urbaine de Yaoundé, est déclaré infructueux.

**ARTICLE 2** . La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Aout 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**COMMUNE DE DSCHANG**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N°02/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CAMPAGNE DE  
PROXIMITE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES AL'ATTENTION DES POPULATIONS ET DES  
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES DANS LA COMMUNE DE DSCHANG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dschang (Autorité Contractante) communique qu'à l'issue des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés, la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint suscité est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Ets TFM INTERNATIONAL BP : 7048 Yaoundé Tél. : 699 99 37 33 / 677 54 77 44	19 998 418 FCFA	03 Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Dschang pour l'établissement de son projet de Lettre Commande. Par ailleurs, les autres soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passée ce délai, ces offres seront détruites.

*DSCHANG le 25 Aout 2021*

*Le MAIRE*

***KEMLEU TCHABGOU Jacquis***

## COMMUNE ESSE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION  
 N°002/DC/C-ESSE/CIPM/SM/2021 DU 16/06/2021 PASSE DE GRE A GRESUIVANT AUTORISATION  
 N°002568/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/ORHC DU 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
 D'UNE CENTRALE SOLAIRE A NKOL-AVOLO II, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA  
 MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Esse  
 (Autorité Contractante)**

**Communique :**

**Par DECISION MUNICIPALE N°00039/DM/COM.ESSE/SG/SM/2021 DU 27 juillet 2021**

La lettre commande objet de l'appel susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	DELAI D'EXECUTION	
Ets BEST WORLD PLUS	19 999 402	19 999 402	90 jours	Offre conf

Ledit Soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours de la publication des Marchés de la Commune d'Esse, pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après désigné n'ayant pas été retenu pour le motif suivant :

Soumissionnaires	Objet	Observations
ETS MEDSER	Travaux de construction d'une centrale solaire à NKOL-AVOLO II, dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre.	Offre la plus disante et non obtention par le soumissionnaire au terme de l'analyse technique, 70% d'éléments positifs conformément à l'art 6.2 du RPAO.

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au Service des Marchés de la Commune d'Esse. Passé ce délai, les offres seront considérées comme dénuées de valeur et détruites.

*ESSE le 27 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**NDONGO BOUNE Martin**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°013/ASMI/SIC/2020 DU 02 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEIL FISCAL À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) AU TITRE DES EXERCICES 2021 ET 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

Les Cabinets de conseils fiscaux ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°D'ORDRE	CABINET DE CONSEIL FISCAL	NOTE TECHNIQUE SUR 100 POINTS	RANG	DECISION
01	BEKAM CONSEIL B.P 17400 Douala	99.5	1 <sup>er</sup>	Pré-qualifié
02	TAX AFRICA BP: 8076 Douala	70	2 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
03	I.TAXES CONSULTING SP B.P 3578 Douala	20	3 <sup>e</sup>	Éliminé Note technique inférieure à 70 points sur 100
04	SARFITAX CONSULTING B.P 17882 Douala	20	3 <sup>ex</sup>	Éliminé Note technique inférieure à 70 points sur 100
05	AFRIQUE TAX LEGAL CONSULTING Sarl B.P 59 05 Douala	19.5	5 <sup>e</sup>	Éliminé Note technique inférieure à 70 points sur 100

Les Cabinets de conseils fiscaux non retenus sont priés de passer à la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à Yaoundé immeuble siège, 510 avenue de l'indépendance au quartier Hippodrome, retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

## MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**DECISION N°000333/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS (PLANS ORSEC) DU DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001702/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 du 29 juin 2021 lancé pour la sélection d'un et/ou des cabinets, bureaux d'études ou entreprises en vue de l'élaboration des Plans d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) des Départements de la Bénoué, de la Boumba-et-Ngoko et du Mayo-Rey;

Considérant l'offre formulée par le Groupement GCS & Planet Integrated Consultants, pour le lot 2-NO-1;

Considérant les nécessités de service,

### DECIDE

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée au Groupement GCS & Planet Integrated Consultants BP : 8 114 Douala, Tél: 699 94 57 88 // 697 29 67 95, la Lettre-Commande relative à l'élaboration du Plan d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) du Département de la Bénoué, pour un montant de quatorze millions, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-cinq (14 999 265), toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**DECISION N° 000335/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉALISATION DES ÉTUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN VIRTUAL PRIVATE NETWORK (VPN) ENTRE LES DIX (10) SERVICES DE GOUVERNEURS DE RÉGIONS ET LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°

2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001700/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 du 29 juin 2021 relatif à la réalisation des études en vue de la mise en place d'un Virtual Private Network (VPN) entre les dix (10) services de Gouverneurs de Régions et le Ministère de l'Administration Territoriale ;

Considérant l'offre formulée par l'entreprise DMR TECHNOLOGY ;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise DMR TECHNOLOGY, BP : 12 922 Yaoundé, Tél : 677 746 054, la Lettre-Commande relative à la réalisation des études, en vue de la mise en place d'un Virtual Private Network (VPN) entre les dix (10) services de Gouverneurs de Régions et le Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de dix-neuf millions, huit cent cinquante-cinq mille, cent vingt-cinq (19 855 125) francs CFA, toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**DECISION N° 000334/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS (PLANS ORSEC) DU DÉPARTEMENT DU MAYO-REY.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001702/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 du 29 juin 2021 lancé pour la sélection d'un et/ou des cabinets, bureaux d'études ou entreprises en vue de l'élaboration des Plans d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) des Départements de la Bénoué, de la Boumba-et-Ngoko et du Mayo-Rey;

Considérant l'offre formulée par le Groupement GCS & Planet Integrated Consultants, pour le lot 3-NO-2;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée au Groupement GCS & Planet Integrated Consultants BP : 8 114 Douala, Tél: 699 94 57 88 // 697 29 67 95, la Lettre-Commande relative à l'élaboration du Plan d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) du Département du Mayo-Rey, pour un montant de quatorze millions, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-cinq (14 999 265), toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

## COMMUNE ESSE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOUNDOU BROUSSE (CARREFOUR YEBESSALA-MVOG OSSENE) DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-ESSE/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante.**

- Vu la Constitution;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
- Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;
- Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant **l'élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu la circulaire n°00007497/LC/MINDDEVEL/MINFI du 11 Novembre 2020 relative à la préparation et à l'exécution des budgets communaux au titre de l'exercice 2021 ;
- Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;
- Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;
- Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire, Maître d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;
- Vu **l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-ESSE/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 (en procédure d'urgence pour les Travaux d'Ouverture de la Piste Agricole NGOUNDOU BROUSSE (CARREFOUR YEBESSALA-MVOG OSSENE) dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre**
- Vu **le Procès-Verbal 043/PV/C.ESSE/SG/CIPM du 18/06/2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse;
- Vu le Budget communal de l'exercice 2021;
- Considérant les nécessités de service.

### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**: L'établissement ci-après désigné est attributaire de la lettre commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-ESSE/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 (en procédure d'urgence pour les Travaux d'Ouverture de la Piste Agricole NGOUNDOU BROUSSE (CARREFOUR YEBESSALA-MVOG OSSENE) dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Soumissionnaire	Objet	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai d'Exécution
GE GROUP SARL BP:3553 Yaoundé, Téléphone : 671 02 34 60	Travaux d'Ouverture de la Piste Agricole NGOUNDOU BROUSSE (CARREFOUR YEBESSALA-MVOG OSSENE)	34 997 848	Trois (03) mois

**Article :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*ESSE le 12 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

***NDONGO BOUNE Martin***



# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**DECISION N° 007/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2029 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN PÊCHE ET AQUACULTURE À LOGBABA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME**

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N° 00000842/CAB/MINFI du 30/12/2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier 2020 portant désignation des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 60e session du Conseil d'Administration de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime du 12/02/2021 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 08 juin 2021

Vu Les nécessités de service.

## **DÉCIDE**

**Article 1er** - : Est déclaré adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres N° 007/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 du 27 juillet 2021: Ets Le meilleur, BP 96 Yaoundé

**Article 2** : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera,/?

*DOUALA le 9 Septembre 2021*

*Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE SALVADOR**



**COMMUNE DE DSCHANG**

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CAMPAGNE DE PROXIMITE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES A L'ATTENTION DES POPULATIONS ET DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES DANS LA COMMUNE DE DSCHANG FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DSCHANG(AUTORITÉ CONTRACTANTE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

**Article 1:** La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Ets TFM INTERNATIONAL BP : 7048 Yaoundé Tél. : 699 99 37 33 / 677 54 77 44	19 998 418 FCFA	03 Mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DSCHANG le 25 Aout 2021*

*Le MAIRE*

***KEMLEU TCHABGOU*** *Jacquis*

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°004/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2021 DU 06 SEPTEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT CHARGÉ DE RÉALISER L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE RELANCE  
ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD (PROLAC) COMPTE DU PPA, ET COMPTES DU  
PROJET 2021, 2022 ET 2023. N° DE CRÉDIT : 6643-CMN° DU PROJET : P 161706PLAN DE PASSATION  
DES MARCHÉS APPROUVÉS DU 17 AOÛT 2021, ONGLET CONSULTANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d'un Consultant chargé de la réalisation de l'audit financier et comptable du Projet Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC), compte du PPA, et comptes du projet 2021, 2022 et 2023** ».

### 2. Objet

« Recrutement d'un Consultant chargé de la réalisation de l'audit financier et comptable du Projet Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC), compte du PPA, et comptes du projet 2021, 2022 et 2023 ».

### 3. Consistance des prestations

? Les services de consultants consistent en l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière à la fin de chaque exercice fiscal afin de s'assurer que :  
? les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;  
? les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Mise en Œuvre du Projet sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet ;  
? l'Unité de Mise en Œuvre du Projet maintient un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

**Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.**

### 4. Participation et origine

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad.

### 5. Financement

Banque Mondiale : **6643-CM**

### 6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en **six (06)** exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **27 septembre 2021 à 16h 00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« **Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants en vue du recrutement d'un Consultant chargé de la réalisation de l'audit financier et comptable du Projet Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC), compte du PPA, et comptes du projet 2021, 2022 et 2023** »

## 7. Composition du dossier

Le Coordonnateur National, invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions.

## 8. Critères d'évaluation

? Le Consultant doit avoir le profil ci-après :

? être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts - Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit des états financiers des projets de développement et acceptable par la BIRD et le Gouvernement ;

? le Consultant doit justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine d'audit des projets financés par les bailleurs de fonds notamment l'IDA et/ou d'autres partenaires techniques et financiers ;

? Avoir une expérience confirmée en audit financier des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale ;

? avoir réalisé au moins 3 audits comptables et financiers au cours des 5 dernières années.

**Conformément aux procédures de rotation des auditeurs mises en place, le mandat de l'audit n'est pas renouvelable consécutivement, sauf avis contraire du bailleur.**

## 9. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09 h 00 à 16 h 00, heure locale.**

## 10. Evaluation et publication des resultats

N/D

*MAROUA le 6 Septembre 2021*

*Le COORDONNATEUR NATIONAL*

***ABICHO MAHAMAT***

**COMMUNE DE BANGOU**

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-AI/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CFPRM ET DU VILLAGE TSELAL(BANDENKOP) DANS LA COMMUNE DE BANGOU . LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Après examen détaillé des offres relatives à la demande de cotation susmentionnée, l'attribution suivante a été faite :

LOTS	ENTREPRISES	PRIX LUS EN FCFA	PRIX EVALUES EN FCFA	Observations
LOT UNIQUE	ETS GENIE ELECTRIQUE Tél : 675 49 77 97 BP:	HTVA : 26335 940 TTC : 31 405 60	HTVA ; 26 335 940 TTC : 31 405 608	1 <sup>er</sup> Adjudicataire Montant du marché HTVA : 26 335 940 TTC : 31 405 608
	NOUDIKAM	HTVA: 29 178 197 TTC : 34 795 000	HTVA: 27 135 723 TTC: 32 359 350	2ieme

Par conséquent, les entreprises adjudicataires sont invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de contrat.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au service des marchés de la commune de Bangou sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres pourront être détruites.

BANGOU le 16 Mars 2021

Le MAIRE

**SIKAPIN Paul**

**COMMUNE DE DSCHANG**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N°02/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CAMPAGNE DE  
PROXIMITE DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES AL'ATTENTION DES POPULATIONS ET DES  
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES DANS LA COMMUNE DE DSCHANG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dschang (Autorité Contractante) communique qu'à l'issue des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés, la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint suscité est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Ets TFM INTERNATIONAL BP : 7048 Yaoundé Tél. : 699 99 37 33 / 677 54 77 44	19 998 418 FCFA	03 Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Dschang pour l'établissement de son projet de Lettre Commande. Par ailleurs, les autres soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passée ce délai, ces offres seront détruites.

*DSCHANG le 25 Aout 2021*

*Le MAIRE*

***KEMLEU TCHABGOU Jacquis***

# MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**COMMUNIQUE N° 00026/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001702/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 LANCÉ POUR LA SÉLECTION D'UN ET/OU DES CABINETS, BUREAUX D'ÉTUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE L'ÉLABORATION DES PLANS D'ORGANISATION DES SECOURS (PLANS ORSEC) DES DÉPARTEMENTS DE LA BÉNOUÉ, DE LA BOUMBA-ET-NGOKO ET DU MAYO-REY.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

Les entreprises ci-après désignées, soumissionnaires à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé sont, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarées adjudicataires des contrats relatifs audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

LOTS	ADJUDICATAIRES	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANTS	DELAI DES PRESTATIONS
1-EST	Bureau d'Étude Réalisation & d'Ingénierie Technique (BERIT), BP : 8 201 Douala, Tél : 699 94 57 88	Elaboration du Plan d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) du Département de la Boumba-et-Ngoko	Quatorze millions, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre (14 999 504) francs CFA, TTC	Trois (03) mois
2-NO-1	Groupement GCS & Planet Integrated Consultants (PIC) BP : 8 114 Douala, Tél: 699 94 57 88 // 697 29 67 95	Elaboration du Plan d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) du Département de la Bénoué	Quatorze millions, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-cinq (14 999 265) francs CFA, TTC	
3-NO-2	Groupement GCS & Planet Integrated Consultants (PIC) BP : 8 114 Douala, Tél: 699 94 57 88 // 697 29 67 95	Elaboration du Plan d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) du Département du Mayo-Rey	Quatorze millions, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-cinq (14 999 265) francs CFA, TTC	

Lesdites entreprises sont par conséquent invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2<sup>ème</sup> étage, p. 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration des contrats y afférents.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

**COMMUNE DE DSCHANG**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N°01/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ORGANISATION  
D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX  
DANS LA COMMUNE DE DSCHANG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dschang (Autorité Contractante) communique qu'à l'issue des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés, la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint suscitée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Ets TFM INTERNATIONAL BP : 7048 Yaoundé Tél. : 699 99 37 33 / 677 54 77 44	19 998 821 FCFA	03 Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Dschang pour l'établissement de son projet de Lettre Commande. Par ailleurs, les autres soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

*DSCHANG le 25 Aout 2021*

*Le MAIRE*

***KEMLEU TCHABGOU Jacquis***

## COMMUNE DE MASSOCK

**DECISION N° 2021/34/DM/SG/CMSOK/2021 RENDANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AONO/CMSOK/2021 DU 05 AOUT 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage**

- Vu la constitution
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **BATOUM BATOUM Robert**, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;
- Vu La circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines
- Vu la décision municipale n°2021/41/DM/CMSOK/SG/2021 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Massock.
- Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution de la **session du 08 Septembre 2021** de la commission interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Massock.

**Considérant l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09bis/AONO/CIPM/CMSOK/2021 Du 05 Aout 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL /.**

### DECIDE-

**Article 1<sup>er</sup> :** l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09bis/AONO/CMSOK/2021 Du 05 Aout 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, est infructueux à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MASSOCK le 9 Septembre 2021

Le MAIRE

**BATOUM BATOUM Robert**



**COMMUNE ESSE**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-ESSE/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021, (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NOUNDOU BROUSSE (CARREFOUR YEBESSALA-MVOG OSSENE) DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Esse  
(Autorité Contractante)**

**Communique :**

**Par DECISION MUNICIPALE N°00040/DM/COM.ESSE/SG/SM/2021 DU 12 juillet 2021**

La lettre commande objet de l'appel susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant lu de l'offre TTC en FCFA</b>	<b>Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>	
<b>GE GROUP SARL</b>	<b>34 997 848</b>	<b>34 997 848</b>	<b>TROIS (03) MOIS</b>	<b>Offre conf</b>

Ledit Soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours de la publication des Marchés de la Commune d'Esse, pour l'établissement de la Lettre Commande.

*ESSE le 12 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

**NDONGO BOUNE Martin**

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 09 SEPTEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES GLOBALE AVIATION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) POUR SA FLOTTE AERIEENNE, EN UN (01) SEUL LOTFINANCEMENT: BUDGET CAMAIR-CO 2021, 2022, 2023 ET 2024.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la Souscription par la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) des polices d'assurances globale aviation pour sa flotte aérienne, le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) lance un Appel d'Offres National Ouvert, en un (01) seul lot au titre des 'exercices budgétaires 2021 et suivants.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres portent sur la souscription des polices d'assurances globale aviation par la Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) pour sa flotte aérienne en un (01) seul lot pour les risques suivants :

- Corps risques ordinaires ; Responsabilité civile à l'égard des passagers ; Responsabilité civile à l'égard des personnes non transportées ; Responsabilité civile marchandises et bagages ; Corps - Pièces détachées (stockées dans les magasins de Camair-Co ou ailleurs)
- Corps rachat de franchise ;
- Responsabilité civile / individuel accident membres d'équipage
- Corps - Risques de guerre et risques assimilés ;
- Responsabilité civile tiers complémentaire risques de guerre

La flotte actuelle est constituée ainsi qu'il suit (passagers et équipages) :

TYPE D'AERONEF	IMMATRICULATION	STATUS	SIEGES	VALEUR AGREEE USD	PROPRIETAIRE
B767-300 ER	TJ-CAC	Immobilisé	223	12 800 000	CAMAIR-CO
B737-700	TJ-QCA	Immobilisé	137	11 600 000	CAMAIR-CO
B737-700	TJ-QCB	Immobilisé	137	10 500 000	CAMAIR-CO
MA60	TJ-QDA	Immobilisé	52	5 500 000	CAMAIR-CO
MA60	TJ-QDB	Immobilisé	52	5 500 000	CAMAIR-CO
Q400	TJ-QDD	En Evolution	82	7 000 000	CAMAIR-CO
Q400	TJ-QDF	En Evolution	82	7 000 000	CAMAIR-CO
EMBREAR	ET-AUT	En Evolution	54	N.A	ACMI-AVIA HOLDING
EMBREAR	TJ-AKK	En Evolution	40	N.A	ACMI-AVIA HOLDING
EMBREAR	TJ-KMM	En Evolution	54	N.A	ACMI-AVIA HOLDING

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les compagnies d'assurances remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Compte tenu des particularités de ces polices d'assurances entièrement « frontées », les compagnies soumissionnaires à cet appel d'offre doivent présenter la liste de leurs Réassureurs tout en précisant leurs quotes-parts de la couverture des risques.

### 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** exercice 2021 et suivants

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale, Département des Affaires Juridiques de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 01

Fax: 233 42 20 30

Email: [tender.board@camair-co.net](mailto:tender.board@camair-co.net) ; [fritz.wotany@camair-co.net](mailto:fritz.wotany@camair-co.net) ; [arthur.siem@camair-co.net](mailto:arthur.siem@camair-co.net)

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale, Service de Marchés Publics dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **FCFA 600 000 (six cent mille)** représentant les frais d'achat du dossier par versement à BICEC compte **N°33598800001 89** au profit de « **compte spécial CAS - ARMP** »  
La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

### 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels doit être déposée à la Direction Générale, Service de Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala, au plus tard le **01 Octobre 2021 à 10 heures**, heure locale, et revêtue de la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°03/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2021DU09 SEPTEMBRE 2021.**  
**POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES GLOBALE AVIATION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-Co) POUR SA FLOTTE AERIENNE, EN UN (01) SEUL LOT**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**  
**Financement: Budget Camair-Co 2021 et suivants**

### 8. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : 12 mois : du 16 Octobre 2021 au 15 Octobre 2022 à minuit
- 1<sup>er</sup> Tranche Conditionnelle : 12 mois, du 16 Octobre 2022 au 15 Octobre 2023 à minuit
- 2<sup>e</sup> Tranche conditionnelle : 12 mois, du 16 Octobre 2023 au 15 Octobre 2024 à minuit

## 9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 annexée au DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de **90 000 000 FCFA (quatre-vingt-dix millions francs CFA)**.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **01 Octobre 2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sise dans les locaux de Camair-Co a la zone fret de l'aéroport international de Douala

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés et signés à la dernière page ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre technique et/ou financière incomplète(s) ;
- Non-respect du modèle des pièces du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;
- Déficit de couverture des engagements règlementés pour l'un des exercices 2017, 2018 et 2019 ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence d'une des garanties sollicitées par le Maître d'ouvrage ;
- Absence d'agrément du Ministère en charge des Finances pour pratiquer les opérations d'assurances des branches 5 et 11 de l'Article 328 du Code CIMA ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CIMA ;
- Absence de l'agrément du Dirigeant mandaté par la société ;
- Proposition technique comportant une information financière ;
- Ancienneté de l'entreprise dans le marché Camerounais de moins de vingt (20) ans dans les branches 5 et 11 de l'Article 328 du Code CIMA (couverture des aéronefs transportant les passagers et les bagages) ;
- Chiffre d'affaires dans les branches 5 et 11 de l'Article 328 du Code CIMA inférieur à cinq (05) milliards FCFA en cumul pour les années 2000 à 2020 (pour les assurances des aéronefs transportant les passagers et les bagages) ;
- Absence de preuve de notation du réassureur d'au moins « A » auprès d'une Agence Internationale de Notation en sécurité financière.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	07
Références spécifiques du soumissionnaire dans les branches 5 et 11 de l'Article 328 du Code CIMA au cours des vingt (20) dernières années	





Description détaillée des garanties offertes	05
Modalités de mise en jeu des garanties	10
Couverture moyenne des engagements règlementés des exercices 2017, 2018 et 2019 (Joindre Etats C4 certifiés par la MINFI)	10
Couverture moyenne de la marge de solvabilité des exercices 2017, 2018 et 2019 (Joindre Etats C11 certifiés par le MINFI)	20
Cadence de règlement des sinistres au cours des vingt (20) dernières années (Joindre Etats C10.c Tableau D)	05
Couverture de réassurance dans la branche considérée	25
	<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 12. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

### Nombre maximum de lots :

Il existe un seul lot dans le cadre du présent Dossier d'Appels d'Offres

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale, Service de Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 01

Fax: 233 42 20 30

Email: [tender.board@camair-co.net](mailto:tender.board@camair-co.net) ; [fritz.wotany@camair-co.net](mailto:fritz.wotany@camair-co.net) ; [arthur.siem@camair-co.net](mailto:arthur.siem@camair-co.net)

DOUALA le 9 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ELLA NGUEMA Jean Christophe**

# MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**COMMUNIQUE N° D1/22/147/CRP/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA. DU 04/08/2021 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, Communique :

Par décision N° **001733/D/MINFOPRA** du **04 Août 2021**, l'entreprise **AFREETECH CAMEROON Sarl** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'**Avis de Consultation n° S2/43/008/DC/MINFOPRA/CIPM/2021** du **07 juillet 2021**, pour le recrutement d'une Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) propre de l'Etat du Cameroun, en procédure de gré à gré, pour le montant et le délai d'exécution ci-après :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) propre de l'Etat du Cameroun	AFREETECH CAMEROON SARL	Trente-six (36) mois	955 800 000 (Neuf cent cinquante-cinq millions huit cents mille) Francs CFA	Yaoundé

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite ladite entreprise à se présenter à la Direction des Affaires Générales ( Service des Marchés, porte 506) de son Département Ministériel dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 4 Aout 2021

Le **MINISTRE**

**LE JOSEPH**

## COMMUNE ESSE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/COM-ESSE/SG/CIPM/2021 DU 26/05/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : ECOLE PUBLIQUE GROUPE II D'ESSE VILLE, - (LOT 3) : CSI DE MVENG-ESSABOUTOU, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Esse,  
 (Autorité Contractante)

Communique :

Par DECISION MUNICIPALE N°00033/DM/COM.ESSE/SG/SM/2021 DU 25 JUIN 2021

Article 1<sup>er</sup> : Les Lettres Commandes objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Lot de Soumission	Soumissionnaires	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Mont corrigé l'offre FCFA
LOT 1	ETS SATRAC	677 867 738	13180 Yaoundé	réhabilitation des salles de classe à l'Ecole Publique Groupe II d'Esse Ville	5 000 000	4 910 000
LOT 3	ETS TRINITY DELIVRING MAIL SARL	677 622 784	//	Réhabilitation du CSI de Mveng-Essaboutou	5 498 618	5 498 618

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué d'Esse, pour l'établissement de la Lettre Commande.

Article 2 : Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout ou besoin sera. /-

ESSE le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

**NDONGO BOUNE Martin**

## CENTRAL AFRICAN BACKBONE

COMMUNIQUE N ° 000535 AMI/MPT/UCP-CAB/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°000500/ AMI/ MPT / UCP-CAB / 2021 DU 27 AOUT 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AU PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE-CAB COMPOSANTE CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° N°000500/ AMI/ MPT / UCP-CAB / 2021 DU 27 AOUT 2021 Pour Le Recrutement De L'audit Environnemental Et Social Au Projet Dorsale A Fibre Optique D'afrique-CAB « Composante Cameroun » **est annulé.**

YAOUNDE le 6 Septembre 2021

Le COORDONNATEUR

**BISSOMBI PIERRE PAUL**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/ARMP/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR LA RÉHABILITATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE, DES ARMOIRES (02), DES CUVES À GASOIL (02) ET L'INSTALLATION D'UN INVERSEUR AUTOMATIQUE DES SOURCES À L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP) FINANCEMENT : BUDGET ARMP – EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
0.8.8.6/222 200.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet de définir les prestations relatives à la révision générale des armoires (02), d'un des groupes électrogènes et l'installation d'un inverseur de source automatique à l'Agence de Régulation des Marchés Publics siège.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres portent sur la révision générale des armoires (02), d'un groupe électrogène, des cuves à gasoil (02) et l'installation d'un inverseur automatique (01) des sources à l'ARMP du siège. Ils émanent des résultats du diagnostic d'où il ressort que le groupe N°2 affiche une tension de sortie anormale pour cause de défaillance de son module de commande EMCPII. Compte tenu de son âge et des irrégularités dans la maintenance, ce groupe doit faire l'objet d'une révision générale aussi bien pour le moteur que pour la génératrice. Toutefois, Il reste entendu que chaque soumissionnaire sera tenu de confirmer ou compléter ces résultats sur la base de sa propre expertise.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (**50 000 000**) de Francs CFA.

## 4. Allotissement

Les présentes prestations se présentent en un lot unique.

## 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans l'installation, la maintenance et le dépannage des groupes électrogènes, armoires de couplage automatiques et des inverseurs de sources.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ARMP, au titre de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après : **0.8.8.6/222 200**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être téléchargé sur le site internet de l'ARMP, rubrique Journal des Marchés Publics, ou être consulté gratuitement les jours ouvrables et aux heures comprises entre 07h30-15h30 au Service des Marchés, sis au quatrième (4ème) étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Yaoundé, dès publication du présent avis. Les entreprises intéressées par cet appel d'offres devront impérativement visiter le site de réalisation des prestations qui est l'immeuble siège de l'ARMP au moins cinq (05) jours avant la date limite de remise des offres. Cette visite sera conduite par le Chef Service de l'Entretien et de la Maintenance.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dès publication du présent avis au Service des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics sis au 4<sup>ème</sup> étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II, contre versement d'une somme non remboursable de Francs CFA soixante-quinze mille (**75 000**) payable au compte CAS de l'ARMP ouvert dans les livres de la BICEC, au numéro **33598860001 94**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés de l'ARMP sis au 4<sup>ème</sup> étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II, au plus tard le **07 Octobre 2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

*« Appel d'Offres N°012/AONO/ARMP/CIPM/2021 du 07 Septembre 2021 pour la réhabilitation d'un groupe électrogène, des armoires (02), des cuves à gasoil (02) et l'installation d'un inverseur de source automatique à l'immeuble siège de l'ARMP.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant d'un million (**1 000 000**) Francs CFA;

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, offres Techniques et financières aura lieu le **07 Octobre 2021 à 13 heures** (heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARMP, dans la salle de réunion du 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble siège de l'ARMP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires.

- Absence d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la décomposition des prix forfaitaires ou du sous-détail des prix unitaires ;
- Equipements techniques non conformes (au moins quatre-vingt pourcent (80%) de OUI).
- Absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur pour le siège.
- Note technique inférieure à 70%

### 2. Critères essentiels.

Les critères essentiels à la qualification des candidats sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références du soumissionnaire;
- Qualification du personnel clé;
- Méthodologie;
- Conformité du matériel proposé.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante à condition qu'il soit en outre jugée qualifiée techniquement pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service de l'Entretien et de la Maintenance sis au rez-de-chaussée de l'immeuble ARMP, Tél: 242 20 18 03 - Fax : 242 20 60 43, Email : [pridesoft@armp.cm](mailto:pridesoft@armp.cm).

YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NGO JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ARMP/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
2.5.2.12 / 222 300.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de son personnel et garantir la performance dans l'accomplissement de ses missions à l'air du numérique, l'Agence se doit d'améliorer quantitativement et qualitativement son offre en matériel informatique de pointe.

A cet effet, le Directeur Général lance pour le compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel informatique.

## 2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la fourniture, à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, de onze (11) kits de matériel informatique constitué des équipements ci-après :

- Trente-cinq (35) micro-ordinateurs de bureau ;
- Deux (02) micro-ordinateurs pour infographie ;
- Deux (02) ordinateurs portables ;
- Huit (08) imprimantes monochromes ;
- Deux (02) imprimantes couleur ;
- Une (01) imprimante industrielle ;
- Quatre (04) copieurs multifonctions ;
- Trente (30) onduleurs ;
- Trente (30) fiches parasurtenseurs ;
- Quarante (40) licences de la suite office ;
- Quinze (15) licences de logiciel antivirus ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **soixante millions (60 000 000) Francs CFA**, Toutes Taxes Comprises.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

## 5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget de l'Agence de Régulation des Marchés Publics au titre de l'exercice 2021, imputation : **2.5.2.12 / 222 300**.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Service des Marchés), sis au 4ème étage de l'Immeuble siège de l'Agence (porte 6039).

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** payable dans le compte **CAS-ARMP N°33598860001/94 ouvert à la BICEC** et représentant les frais d'achat du dossier.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Service des Marchés), sis au 4ème étage de l'Immeuble siège de l'Agence (porte 6039), au plus tard le **13 Octobre 2021 à 12 heures**, heure locale sous pli fermé et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/ARMP/CIPM/2021 DU 07 Septembre 2021 POUR  
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
(ARMP).  
À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant d'**un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.

Cette caution devra être valable **trente (30) jours au-delà** de la date de validité des offres et être établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, dont la liste figure en pièce N°11 du présent DAO.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **13 Octobre 2021 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

## 13. Critères d'évaluation

### 1 - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché public durant les trois dernières années et avoir été exclu de la commande publique dans le cadre des Marchés publics ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères essentiels ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures listées dans le tableau ci- après :

Micro-ordinateur de bureau	
Processeur	Intel Core i3 au moins

Fréquence du processeur	? 3,6 GHz
Taille de la mémoire	? Mémoire vive 4 Go
Capacité disque dur	? SSD 256 Go
Écran	? 20"
Système d'exploitation	Microsoft Windows 10 Professionnel 64 bits + licence d'activation
<b>Micro-ordinateur pour infographie</b>	
Processeur, Fréquence du processeur	Intel Core i7-7820HQ au moins, 2.9 GHz
Taille de la mémoire	32GB of DDR4 RAM
Écran	28" PixelSense Touchscreen, 4500 x 3000 Screen Resolution
Capacité disque dur	? 2 To et SSD 512 Go Gforce GTX
Système d'exploitation	Microsoft Windows 10 Professionnel 64 bits + licence d'activation
<b>Ordinateur portable</b>	
Processeur	Intel Core i3 au moins
Fréquence du processeur	? 4,1 GHz
Taille de la mémoire	? Mémoire vive 4 Go
Capacité disque dur	? SSD 512 Go
Durée de la batterie	Longue durée 3 cellules
Ecran	Full HD 14 pouces
Système d'exploitation	Microsoft Windows 10 Professionnel 64 bits + licence d'activation
<b>Imprimante monochrome</b>	
Technologie imprimante	Laser Noir et Blanc
Fréquence du processeur	800 MHz
Mémoire	256 Mo
Zone d'impression	202 x 289 mm
Type d'impression	Recto/verso automatique
Vitesse d'impression recto	28 ppm
Vitesse d'impression recto/verso A4	18 ppm
Interfaces	USB, LAN, hôte USB
Poids	
Alimentation	220 – 240 V CA

Longueur du câble de connexion USB	? 3,5 m
Temps de préchauffage	? 52 s
<b>Imprimante couleur</b>	
Technologie	Laser couleur
Fréquence du processeur	800 MHz
Mémoire	256 Mo
Ecran d'affichage couleur graphique	?2,7 pouces
Zone d'impression	206 x 346 mm
Vitesse d'impression noir et couleur A4	?22 ppm
Impression	Recto/verso automatique
Alimentation	220 – 240 V CA
Longueur du câble de connexion USB	? 3,5 m
Temps de préchauffage	? 52 s
<b>Imprimante industrielle</b>	
Vitesse du processeur	1,2 GHz
Mémoire standard imprimante	1,5 Go
Mémoire standard scanner	1 Go
Technologie	Laser couleur
Ports	1 port périphérique USB 2.0 haut débit, 2 ports USB 2.0 haut débit, 1 port de télécopie, port RJ45 Gigabit intégré.
Nombre de compartiment d'intégration matérielle	01
Modem intégré	? 33,6 kbps
Capacité du Disque dur interne	500 Go
Fonctions	Impression, copie, scan, fax
Prise en charge	Multitâche
Capacité d'impression mensuelle en A4	? 100 000 pages
Nombre de bacs d'alimentation en papier	? 05
Panneau de commandes	Ecran graphique tactile couleur 8 pouces
Capacité d'entrée papier	? 2300 feuilles
Capacité de sortie papier	? 1000 feuilles

Zone d'impression A4	207,4 x 347,1 mm
Vitesse d'impression et copie recto-verso A4	? 45 ppm
Capacité du chargeur automatique	? 150 feuilles
Réduction/agrandissement	25 % à 400 %
Longueur du câble de connexion USB	? 5 m
<b>Copieur multifonction</b>	
Fonctions	Imprimante, scanner, photocopieur
Type d'impression	Laser - monochrome
Interfaces	USB, LAN, Hôte USB
Fréquence du processeur	400 MHz
Mémoire	? 256 Mo
Vitesse d'impression et de copie	? 20 ppm
Réduction/agrandissement	25% - 400 %
Capacité du support standard	? 350 feuilles
Résolution copie/ numérisation	600 x 600 ppp
Capacité max du support	? 2000 feuilles
Consommation en fonctionnement	? 1,54 kW
Alimentation	220V – 240V
<b>Onduleur</b>	
Capacité	? 9Ah
Temps de recharge	? 6 heures
Tension fournie	? 12 V
Tension d'entrée	CA 120 V
Capacité d'alimentation	600 Watt / 1000 VA
Connecteurs de sortie	6 alimentations ICE 60320/C13
Technologie	Parasurtenseur
Intervalle tension d'entrée	170V – 280V
Température minimale de fonctionnement	0°C
Température maximale de fonctionnement	40°C



Fiche parasurtenseur	
Format	Mini tour
Nombre de prises type AC	? 12
Nombre de prises USB	? 05
Câble d'alimentation	? 2m
Tension d'alimentation	? 220 V CA
Logiciels	
Suite office	Microsoft office 2019 professionnel 64 bits + licence
Anti-virus	Kaspersky internet antivirus 2021+ licence

## 2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation de l'offre ;
- expérience similaire du soumissionnaire;
- caractéristiques techniques des équipements proposés des prospectus et fiches techniques en couleur de l'équipement proposé en précisant la marque dans toutes les 7 copies;
- planning et délai de livraison ;
- certificat d'origine ;
  - garantie et Service après-vente ;
  - capacité financière ? à **cinquante millions (50.000.000) F CFA** ;
    - preuves d'acceptation des conditions du Marché

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à **75%** à 5/6 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

## 14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt desdites offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Service des Marchés), sis au 4ème étage de l'immeuble siège de l'Agence (porte 6039), dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO JOSEPH**

## MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**DECISION N° 000337/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE SUIVI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE FRAIS DE RELÈVE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001698/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 du 29 juin 2021 lancé pour la sélection d'un Cabinet, Bureau d'Études ou d'une entreprise, en vue du développement d'un logiciel de suivi du traitement des dossiers de frais de relève au profit du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Considérant l'offre formulée par l'entreprise MADIA Sarl ;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise MADIA Sarl, BP : 8 857 Yaoundé, Tél : 676 50 95 26, la Lettre-Commande relative au développement d'un logiciel de suivi du traitement des dossiers de frais de relève au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de neuf millions deux cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (9 222 497) francs CFA, toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

*YAOUNDE le 24 Aout 2021*

*Le MINISTRE*

**ATANGA NJI PAUL**

# PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10/AONO/JO5/ CDPM /2021 DU 09/09/2021 POUR L'EXECUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE MENDONG 1-MVIAN PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes en terre pour le compte de l'exercice 2021, le Préfet du Département de la Mefou et Afamba, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution en deux phases des travaux d'aménagement de la route communale MENDONG I-MVIAN par le traitement des points critiques dans la Commune de Mfou, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux consisteront à l'aménagement par entretien périodique des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Mise en forme de la plate-forme
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires ;
- Couche de roulement en grave latéritiques
- Curage de buses Ø? 1,5 m et dalots H
- Fourniture et pose des buses métalliques ?800mm ;
- Puisard en maçonnerie de moellons pour buse ?800mm ;
- Tête de buse en maçonnerie ?800mm ;

**3. Allotissement**

Les travaux sont constitués d'un lot unique comme suit :

N° lot	Région	Département	Tronçon	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
--------	--------	-------------	---------	-----------------------	-------------------------	--------------	---------------------

Unique	Centre	MEFOU et AFAMBA	MENDONG 1-MVIAN	5	Phase I : 11 065 325	02	Aménagement par le traitement des points critiques
					Phase II : 19 824 675	02	
<b>TOTAL</b>				<b>5</b>		<b>04</b>	

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTP, Exercice 2021 et suivants.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Préfecture de Mfou.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture de Mfou, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (recette de Finances de Mfou...) d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture de Mfou au plus tard le **04/10/2021** à 12 heures (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°10/AONO/JO5/CDPM/2021 DU 09/09/2021

POUR L'EXECUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE MENDONG I-MVIAN PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

**FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS».**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

##### **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2);

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

#### 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires reparti en deux mois par phase. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant prévisionnel	Montant de la Caution de soumission (2%)
Unique	30 890 000 FCFA	617 800

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

### 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **\_04/10/2021\_** dès 13 heures précises dans la salle de Conférences de la Préfecture de Mfou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres financières (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres techniques (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 13. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;**
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé 48 heures après l'ouverture des offres ;**
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;**
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié au niveau du BPU et du DQE ;**
- e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 72% des critères essentiels, soit 21 critères sur l'ensemble des 29 critères essentiels.**

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 29 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **11 critères** ;
- c) La Visite des lieux sur **02 critères** ;
- d) Références techniques **02 critères** ;
- e) Capacité financière et méthodologie **03 critères** ;

Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Mfou ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert : 1517 »

YAOUNDE le 9 Septembre 2021

Le PRÉFET

**KIN-NOU NANA THIERRY**

## MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**DECISION N°000332/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS (PLANS ORSEC) DU DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA-ET-NGOKO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001702/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 du 29 juin 2021 lancé pour la sélection d'un et/ou des cabinets, bureaux d'études ou entreprises en vue de l'élaboration des Plans d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) des Départements de la Bénoué, de la Boumba-et-Ngoko et du Mayo-Rey ;

Considérant l'offre formulée par le Bureau d'Étude Réalisation & d'Ingénierie Technique (BERIT), pour le lot 1-EST ;

Considérant les nécessités de service,

### DECIDE

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée au Bureau d'Étude Réalisation & d'Ingénierie Technique (BERIT), BP : 8 201 Douala, Tél : 699 94 57 88, la Lettre-Commande relative à l'élaboration du Plan d'Organisation des Secours (Plans ORSEC) du Département de la Boumba-et-Ngoko, pour un montant de quatorze millions, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre (14 999 504) francs CFA, toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

## COMMUNE DE MASSOCK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 10 SEPTEMBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL , ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
55 366414 50 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux de réhabilitation de la route int(0314) Itayap-Nguibassal , Arrondissement de Massok Songloulou , Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Installations ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Ouvrage d'art.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt sept millions ( **27 000 000** ) **Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux seront constitués **en un seul lot** .

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des travaux publiques , Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire 55 366414 50 2250.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 697 25 97 44 dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 697 25 97 44, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 ( cinquante mille )** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire , au plus tard le **mardi le 5 Octobre 2021 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 10/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 10 Septembre 2021**  
**EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP-NGUIBASSAL**  
**,ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU**  
**LITTORAL.**  
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit cinq cent quarante mille ( **540 000** ) toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le mardi 05 Octobre 2021 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle de délibération de la mairie de Massok .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères soit 11 critères sur 14 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;

## Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUA, Tel : 699 98 45 99.

### Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 10 Septembre 2021

Le MAIRE

**BATOUM BATOUM Robert**

# MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**DECISION N° 000336/D/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE BUREAUTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001699/AONOPU/CIPM/MINAT/2021 du 29 juin 2021 relatif à l'aménagement de l'espace bureautique du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Considérant l'offre formulée par l'entreprise GLOBAL BUILDING FOR AFRICA Sarl ;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

Article 1<sup>er</sup>. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise GLOBAL BUILDING FOR AFRICA Sarl, BP : 891 Yaoundé-OLEZOA, Tél : 677 434 780, le Marché relatif à l'aménagement de l'espace bureautique du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de Cinquante-six millions huit cents mille (56 800 000) francs CFA, toutes taxes comprises.

Article 2. La prestation de référence sera exécutée dans un délai de quatre (04) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

## COMMUNE DE MERI

**DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°006/DC/C.MERI/CIPM/AG/2021 DU 05/07/2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE MERI, DEPARTEMENT DE DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINEDUB**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Méri, lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Méri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Méri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le matériel de l'administration et pédagogique

- Le matériel et produits pharmaceutiques

- Le matériel et équipements de sport

### 3. Cout Prévisionnel

**VINGT TROIS MILLIONS SIX CENT TREIZE MILLE CINQ CENT (23 613 500) de Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021** :

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Meri** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 699804437.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Secrétariat Général de la Commune de Meri** dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente mille francs (30 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Méri.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont l'original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra par venir au **Secrétariat Général de la Commune de Meri** au plus tard **le 28/07/2021 à 10 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°006/DC/C.MERI/CIPM/AG/2021 DU 05/07/2021**

**RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES  
PRIMAIRE PUBLIQUES DE LA COMMUNE MERI, DEPARTEMENT DE DU DIAMARE, REGION DE  
L'EXTREME-NORD.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation sont de : **Trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de **premier ordre** agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de : **Quatre cent soixante treize mille (473 000) de francs CFA**, et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

### **13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 28/07/2021 à 11 heures**. Dans la salle des délibérations de la Commune de Méri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **13. Critères d'évaluation**

##### **13.1. Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité à la fin de la séance du dépouillement d'une pièce du dossier administratif ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

##### **13.2. Principaux critères de qualification**

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés Publics compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de livraison ;
- Capacité de financement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison)

### **15. Attribution**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière. L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

### **14. Références prix et attribution.**

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Méri. Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS la Commune de Méri au numéro suivant : 699804437.

MAROUA le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

**EL HADJ HAMAWA WASSILI**

## COMMUNE DE MERI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°005(BIS)/DDC/C.MERI/CIPM/2020 DU 30/12/2020 RELATIF A REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI. FINANCEMENT : PNDP (IDA III)**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **TRAVAUX HYDRAULIQUES**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

### 6. Financement

PNDP (IDA III)

### 7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis a la disposition par le Maire de la Commune de MERI (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de la Commune de MERI à partir du **30/12/2020** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MERI Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de MERI sis à MERI.  
L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°005(bis)/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020 DU  
20/12/2020  
RELATIF AUX REALISATIONX D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE  
A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION  
DES  
FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE,  
REGION DE L'EXTREME NORD.**

**"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

## 10. Delai de Livraison

**Quatre vingt dix (90) jours**

## 11. Cautionnement Provisoire

N/D

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres : **Le 22/01/2020 à 10 heures**

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de MERI en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux Date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis : **Le 22/01/2021 , à 11 heures**. Lieu d'ouverture des plis : Commune de MERI. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

### Corruption et manoeuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne-de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes, ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ;

iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.

v) se livre à des « manoeuvres obstructives ».

**b) POUR TOUTE DOLEANCE OU PLAINTÉ, VEUILLEZ COMPOSER LE NUMERO VERT DU PNDP 8567 (APPELS GRATUITS)**

*MAROUA le 30 Décembre 2020*

*Le MAIRE*

***EL HADJ HAMAWA WASSILI***

# COMMUNE DE MERI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-MERI/CIPM-AI/2021 DU 05/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MIKIRI ET A WINDE GANKI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES / EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D  
**IMPUTATION**  
II-220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des **RESSOURCES PROPRES / EXERCICE 2021**, le Maire de la Commune de Méri, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine à MIKIRI et à WINDE GANKI dans l'Arrondissement de Méri, Département du Diamaré.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des pompes à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion.

## 3. Cout Prévisionnel

**Dix-sept millions (17 000 000) francs CFA).**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le **Ressources Propres de la Commune, Exercice 2021**, sur la ligne budgétaire N° II-220-150

## 7. Consultation du Dossier

**Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone 694 49 39 29 B.P : 23 MERI.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone 694 49 39 29 B.P : 23 MERI dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA** payable à la Recette Municipale de MERI. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au plus tard le **28/07/2021 à 10 heures**, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-MERI/CIPM-AI/2021 DU 05/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MIKIRI ET A WINDE GANKI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA**. (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle des délibérations de la Commune de MERI le **28/07/2021** à 11 heures, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 3. Principaux critère d'évaluation

#### a) critères éliminatoires

- a) absence ou non-conformité d'une pièce administrative du dossier dans un délai de 48h ;
- b) fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- c) note technique inférieure à 70% de oui ;
- d) absence de la caution de soumission;
- e) Capacité financière inférieure à 20% du montant de l'enveloppe prévisionnelle ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.

#### b) critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 10 000 000 FCFA;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- e) Proposition technique ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non).

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI.

MAROUA le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

**EL HADJ HAMAWA WASSILI**

**COMMUNE DE DSCHANG**

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONR/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES OPERATEURS DE MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE DSCHANG FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DSCHANG(AUTORITÉ CONTRACTANTE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

**Article 1:** La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Ets TFM INTERNATIONAL BP : 7048 Yaoundé Tél. : 699 99 37 33 / 677 54 77 44	19 998 821 FCFA	03 Mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DSCHANG le 25 Aout 2021*

*Le MAIRE*

***KEMLEU TCHABGOU*** *Jacquis*

## COMMUNE DE MERI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-MERI/CIPM-AI/2021 DU 05/07/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU CSI DE KALLIAO ET AU CSI DE DOUGOUR, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES / EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D  
**IMPUTATION**  
II-220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Méri, lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Méri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des pompes à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion.

### 3. Cout Prévisionnel

**Dix-sept millions (17 000 000) francs CFA).**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le **Ressources Propres de la Commune, Exercice 2021**, sur la ligne budgétaire **N° II-220-150**

## 7. Consultation du Dossier

**Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone 694 49 39 29 B.P : 23 MERI.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone 694 49 39 29 B.P : 23 MERI dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA** payable à la Recette Municipale de MERI. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au plus tard le **28/07/2021 à 10 heures**, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-MERI/CIPM-AI/2021 DU 05/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPE DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU CSI DE KALLIAO ET AU CSI DE DOUGOUR, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**« À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

**Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA**. (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle des délibérations de la Commune de MERI le **28/07/2021 à 11 heures**, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 3. Principaux critère d'évaluation

#### a) critères éliminatoires

- a) absence ou non-conformité d'une pièce administrative du dossier dans un délai de 48h ;
- b) fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- c) note technique inférieure à 75% de oui ;
- d) absence de la caution de soumission;
- e) Capacité financière inférieure à 20% du montant de l'enveloppe prévisionnelle ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.

#### b. critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 10 000 000 FCFA ;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- e) Proposition technique ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non).

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI.

*MAROUA le 5 Juillet 2021*

*Le MAIRE*

***EL HADJ HAMAWA WASSILI***

**COMMUNE DE BANGOU**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-AI/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CFPRM ET DU VILLAGE TSEIAL(BANDENKOP) DANS LA COMMUNE DE BANGOU LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE:**

**Article 1** : Le marché objet du dossier d'appel d'offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué à l'établissement ci-dessous indiqué:

Entreprise adjudicataire	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT 1TC (FCFA)	Délai d'exécution
ETS GENIE ELECTRIQUE Té! : 675 49 77 97	26 335 940{Vingt-six millions trois cent trente-cinq mille neuf cent quarante)	31 405 608(Trente un million quatre cent cinq mille six cent huit).	(03) trois mois

**Article 2**- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BANGOU le 16 Mars 2021

Le MAIRE

**SIKAPIN Paul**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 011/DC/CIPM/ARMP/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AU SIÈGE ET DANS LES CENTRES RÉGIONAUX DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
0.8.8.3 / 222 120

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels de l'ARMP, le Directeur Général lance un Avis de Consultation en vue d'une Demande de Cotation relative à la fourniture et l'installation du mobilier de bureau au siège et dans les Centres Régionaux de l'ARMP.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent:

- Dix (10) FAUTEUILS DIRECTEURS (structure en acier pivotant et basculant) ;
- Trente (30) FAUTEUILS DE BUREAU (structure en acier pivotant et basculant) ;
- Dix (10) FAUTEUILS ERGONOMIQUES (structure en acier pivotant et basculant) ;
- Cinq (05) FAUTEUILS VISITEUR ;
- Dix (10) BUREAUX SIMPLES EN BOIS MASSIFS AVEC 3 TIROIRS (120 x 60) cm.

Le mobilier objet du présent avis devra être livré et installé à la Direction Générale de l'ARMP.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Millions (20 000 000) Francs CFA.**

## 4. Participation et origine

La Présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des activités en matière de fourniture des meubles et mobiliers de bureau.

## 5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget de l'ARMP, exercice 2021 sur l'imputation budgétaire: **0.8.8.3 / 222 120**

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables (7h 30- 15h 30) dès diffusion du présent avis au Service des Marchés sis au 4<sup>ème</sup> étage **porte n°6039** de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de *Cinquante mille (50 000) Francs CFA* dans le compte intitulé « *Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP* » ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale Bafoussam; Bamenda; Bertoua; Buéa; Douala; Dschang; Ebolowa; Garoua; Limbé; Maroua; Ngaoundéré ; Yaoundé.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en un (01) seul document et en sept (07) exemplaires comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ARMP sis au 4<sup>ème</sup> étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Yaoundé-Mballa II au plus tard le **11/10/2021\_à 12h 00**, heure locale contre récépissé. Les plis cachetés contenant les offres devront porter la mention :

*« Dossier de Consultation pour la Demande de Cotation n° 011/DC/CIPM/ARMP/2020 du 07 Septembre 2021 pour la fourniture et l'installation du mobilier de bureau au siège et dans les Centres Régionaux de l'Agence de Régulation des Marchés Publics »  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de **vingt (20) jours**, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le mobilier objet du présent avis devra être livré et installé au siège de l'ARMP. Le service du matériel se chargera de l'acheminement vers les CRRMP proportionnellement aux besoins exprimés.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans le présent Dossier de Consultation, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant de *trois cent mille (300 000 ) Francs CFA*.

Elle sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenues. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre Commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, offres Techniques et financières aura lieu le **11/10/2021 à 13 heures (Heure locale)** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de l'ARMP, dans la salle de réunion sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de l'ARMP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### Spécifications majeurs de la fourniture

N°	Désignation	Spécifications techniques
----	-------------	---------------------------

1	Fauteuil Directeur  (Structure en acier pivotant et basculant)	<b>Matière</b> : Cuir mobbu-Couleur : noir/belge/marron.	
		<b>Dimensions</b>	Largeur dossier : 45-48 cm
			Largeur assise : 45-50 cm
			Hauteur d'assise: 110 -120 cm
			Hauteur du dossier : 75 - 77 cm
			Profondeur fessier : 45-50 cm
			Poids maximal supporté : 120 kg
		<b>Système basculant</b> : réglable en intensité selon le poids corporel et blocage du dossier ;	
		Dossier haut avec support lombaire ;	
		Assise réglable en hauteur et lombaire.	
2	Fauteuil ergonomique (Structure en acier pivotant et basculant)	<b>Matière</b> : Simili cuir - Couleur : noir/belge/marron	
		<b>Dimensions</b>	Largeur dossier : 40 - 44 cm
			Largeur assise : 44 - 47 cm
			Hauteur d'assise: 106 – 114 cm
			Hauteur du dossier : 60 - 63 cm
			Profondeur fessier : 59 - 63 cm
			Poids maximal supporté : 120 kg
		<b>Système basculant</b> : réglable en intensité selon le poids corporel ;	
		Dossier haut avec support lombaire ;	

3	Fauteuil de bureau  (Structure en acier pivotant et basculant)	<b>Matière</b> : Simili cuir – Couleur : noir/belge/marron	
		<b>Dimensions</b>	Largeur dossier: 45 - 50 cm
			Largeur assise: 45 – 50 cm
			Hauteur d'assise: 120 – 128 cm
			Hauteur du dossier: 75-79 cm
			Profondeur fessier : 45-50 cm
			Poids maximal supporté : 120 kg
			Longueur : 35 – 40 cm
			Hauteur: 15- 20 cm
		<b>Système basculant</b> : réglable en intensité selon le poids corporel ;	
Dossier haut avec support lombaire.			
Assise réglable en hauteur.			
4	Fauteuil visiteurs	<b>Matière</b> : en simili cuir – Couleur noir/belge/marron.	
		<b>Dimensions</b> :	largeur : hors tout 57-59 cm
			Hauteur d'assise : 46 -50 cm
			Hauteur du dossier : 89 -92 cm
			Hauteur du dossier : 43-50 cm
Profondeur fessier : 57- 67 cm			
5	Bureaux Simples	Bois Massif (120 x 60) cm	

### Critères d'évaluation des offres.

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères suivants :

#### 1. Critères éliminatoires :

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- non-production dans les quarante-huit (48) heures d'une pièce administrative jugée non conforme ;
- absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme à l'ouverture des plis;

#### 2. Critères essentiels :

- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- spécifications techniques conformes aux prescriptions du DAO ;
- délai de livraison ;
- service après-vente.

### 14. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant les capacités techniques, financières requises et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du **Service des Marchés** sis au quatrième (4<sup>ème</sup>) étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP Yaoundé à MBALLA II, Email : [servicesdesmarches@armp.cm](mailto:servicesdesmarches@armp.cm).

YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NGO JOSEPH**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR LE REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVEE NORMALE/SECOURS 15KV DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2021,LIGNE 23800302**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans la perspective d'assurer la continuité de l'alimentation des équipements électriques et électromécaniques alimentés par l'énergie électrique, de l'Aéroport International de Douala, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour le remplacement de la cellule haute tension inverseur de source arrivée normale/secours 15kv de l'Aéroport International de Douala.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- La fourniture d'une cellule neuve ;
- La dépose de la cellule défaillante en place ;
- La pose d'une cellule neuve ;
- La mise en service de la cellule neuve.

Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et le Devis Quantitatif et Estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations à l'issue des études est d'environ **trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans la fourniture et l'installation des équipements et accessoires électriques haute tension.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2021,Ligne **23800302.**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 104 sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

## Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires le **08/10/2021** à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **13/10/2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08 /AONO/ADC/CIPM/2021 DU 13/09/2021  
REMPLACEMENT DE LA CELLULE HAUTE TENSION INVERSEUR DE SOURCE ARRIVEE  
NORMALE/SECOURS 15KV DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.  
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage a fixé le délai d'exécution des prestations à **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire retenu à l'issue de la consultation peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **13/10/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 1103 dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères essentiels et des critères éliminatoires.

### 15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou offre administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative **page 28**) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière **page 30**) ;
- c) Un nombre de oui inférieur à **dix-neuf (19)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- g) Refus d'acceptation le cas échéant des corrections arithmétiques de son offre financière.
- h) Absence d'attestation d'accès au réseau ENEO en cours de validité

### 15.2 Critères essentiels

1. Références en prestations similaires : **oui/non**
2. Moyens matériels : **oui/non**
3. Personnel technique d'encadrement **oui/non**
4. Note méthodologique : **oui/non**
5. Qualité des équipements proposés **oui/non**
6. Capacité financière : **oui/non**
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**
8. Attestation de visite de site : **oui/non**
9. Présentation de l'offre : **oui/non**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 poste 414.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

-MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;

-CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;

Numéro vert CONAC : **1516.**

YAOUNDE le 6 Septembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**COMMUNIQUE N° 00028/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001699/AONOPU/CIPM/MINAT/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE BUREAUTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire du Marché relatif audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
GLOBAL BUILDING FOR AFRICA Sarl, BP : 891 Yaoundé -OLEZOA, Tél : 677 434 780	Aménagement de l'espace bureautique du Ministère de l'Administration Territoriale	Cinquante-six millions huit cents mille (56 800 000) francs CFA, toutes taxes comprises	quatre (04) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2<sup>eme</sup> étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration du Marché y afférent.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

**COMMUNE DE MERI**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°017/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2021 DU 28/08/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE(44) TABLES BANCS ET  
(02) BUREAUX DE MAITRE AUX ECOLES PUBLIQUES DE BALEWA (LOT 1) ET KATCHOUNGA (LOT 2)  
DANS LA COMMUNE DEMERI. DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE  
L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets des RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI, Exercice 2021, le Maire de la Commune de MERI. Autorité Contractante (AC) et Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution **DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE (44) TABLES BANCS ET (02) BUREAUX DE MAITRE** en lot soit lot N°01 : EP BALEWA ; lot N°02 : EP KATCHOUNGA, dans la Commune de MERI, Département du Diamaré, Région de l'Extreme-Nord suivant la Répartition ci-dessous :

N°Lot	Libellés	MONTANT (FCFA)
1	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipées de (44) tables bancs et (02) bureaux de maître à EP BALEWA	19 000 000
2	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipées de (44) tables bancs et (02) bureaux de maître à EP KATCHOUNGA	19 000 000

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

**3. Cout Prévisionnel**

**Dix neuf millions (19 000 000) par lot.**

**4. Allotissement**

**aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et Justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI, Exercice 2021, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC de **dix neuf millions (19 000 000) par lot.**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de Méri.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sois plis fermé, auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au plus tard le **17/09/2021 du 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/C.MERI/CIPM/BEC/2021 DU 28/08/2021**  
**POUR L'EXECUTION EN LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE (44) TABLES BANCS ET (02) BUREAUX DE MAITRE AUX ECOLES PUBLIQUES DE BALEWA (lot 1) ET KATCHOUNGA (lot 2) DANS LA COMMUNE DE MERI. DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2021**

**Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **TROIS CENT QUATRE VINGT mille (380 000) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours audelà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 17/09/2021 A 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de MERI, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 13.1. Critères éliminatoires

##### 13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

##### 13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-cinq (35) critères essentiels sur quarante-neuf (49)** ;
- e) avoir abandonné au cours de 03 dernières années un marché ou figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP

##### 13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée subst

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-Vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, dès publication du présent avis. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

*MAROUA le 28 Aout 2021*

*Le MAIRE*

***EL HADJ HAMAWA WASSILI***

**COMMUNE DE DSCHANG**

**POUR LA FINALISATION DE CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AUTOUR DU BATIMENT PRINCIPAL ET DU BATIMENT A USAGE COMMERCIAL JOUXTANT LA CLOTURE DE LA COMMUNE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE DSCHANG, EXERCICE 2021 IMPUTATION : 221 100 ET 220 120**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
221 100 ET 220 120

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'amélioration de ses infrastructures, le Maire de la Commune de Dschang lance une Demande de Cotation pour la finalisation de certains travaux construction de la clôture autour du bâtiment principal et du bâtiment à usage commercial jouxtant la clôture de la Commune de Dschang.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment ;

- les travaux de béton armé ;
- les travaux de maçonnerie ;
- les travaux de menuiserie bois, métallique et alu. ;
- les travaux de peinture ;
- les travaux de plomberie sanitaire ;
- les travaux d'électricité ;
- les travaux de charpente et couverture ;
- etc....

**3. Cout Prévisionnel**

Soixante-Deux prévisionnel mille desdites prestations est de **49 162 536 (quarante neuf millions cent Soixante**

**4. Allotissement**

lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux publics et jouissant de capacités juridiques financières et techniques suffisantes.

**6. Financement**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de la Commune de Dschang-Exercice 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG, Tél. : 674 97 87 61.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de **75 000 (soixante-quinze mille) Francs CFA**, non remboursable payable à la Recette Municipale de la Commune de Dschang.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Général de la Commune de Dschang au plus tard le **14/09/2021 à 10 heures** heure locale et devra porter la mention:

**«DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.Ds/SG/CIPM/2021 DU 24Août 2021  
Pour la finalisation de certains travaux construction de la clôture autour du bâtiment principal et du  
bâtiment a usage commercial jouxtant la clôture de la Commune de Dschang (en procédure d'urgence)  
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la Uste figure dans la pièce N°9 du dossier de Demande de Cotation valable pendant cent vingt (120) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de **huit cent mille (800 000) Francs CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la présente demande ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande et du dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14/09/2021 à 11 heures** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Dschang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- non-conformité ou l'absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures au-delà de l'ouverture des offres ;
- documents falsifiés ou fausses déclarations ;
- non-satisfaction à au moins 4/5 des critères de qualification ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après:

N°	CRITERES DE QUALIFICATION	OBSERVATIONS
----	---------------------------	--------------

I	La capacité financière du soumissionnaire	02 sous-critère
II	Les références de l'entreprise	02 sous-critère
III	Le personnel d encadrement	10 sous-critères
IV	L'organisation du chantier et le planning d'exécution des travaux	06 sous-critères
V	L attestation de visite de site	01 sous-critère

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouyage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essenbel ala Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et fmancieres requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moms-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnes restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours a partir de ladate limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au s ecretariat Général de la commune de Dschang, **tél. : 674978761**.

*DSCHANG le 24 Aout 2021*

*Le MAIRE*

***KEMLEU TCHABGOU*** *Jacquis*

## CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 007/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN PÊCHE ET AQUACULTURE À LOGBABA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **Ets Le Meilleur BP 96 Yaoundé.**

**DELAI DE LIVRAISON** : trois (03) mois

**MONTANT : 67 004 832 (Soixante-sept millions quatre mille huit cent trente-deux) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*DOUALA le 9 Septembre 2021*

*Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE Salvador**

## VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°028/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 08/09/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE GENIE CIVIL. FINANCEMENT : BUDGET DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, EXERCICE 2021, LIGNE 222 140**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

En vue d'améliorer la qualité des travaux en régie dans la Ville de Yaoundé, le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel de génie civil.

### 2. Consistance des prestations

La prestation consiste en l'acquisition de matériel, notamment :

- deux (02) compacteurs à rouleaux tandems vibrants (de type 1) ;
- deux (02) compacteurs à rouleaux mixtes (de type 2) ;
- un projecteur ;
- une bétonnière
- une plaque vibrante ;
- une scie à sol.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent quarante-huit millions (248 000 000) de Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres se fera en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture des engins et véhicules.

### Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

### 6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres sera financé par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2021, la ligne 222 140 (matériels des voies communales).

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.marchespublics.cm>

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

### Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

-5 Mo pour l'Offre Administrative ;

-15 Mo pour l'Offre Technique ;

-5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

-Format PDF pour les documents textuels ;

-JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, porte 223, au plus tard le **12/10/2021** à 13 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°028/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 08/09/2021**

**POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE GENIE CIVIL »**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **12/10/2021** à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations est de deux (02) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre millions (4 000 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **12/10/2021** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans la Salle des actes de l'Hôtel de Ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2021 et suivant – ligne d'imputation budgétaire n° 222 100.

### 14. Critères d'évaluation

#### 16.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

absence des prospectus en couleur et fiches techniques du constructeur détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;

absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;

absence de l'engagement sur l'honneur d'assurer l'autofinancement de la présente commande sans attendre un paiement quelconque y compris celui de l'avance de démarrage comme préalable ;

absence de l'autorisation du fabricant ou du certificat d'origine ;

n'avoir pas réalisé deux fournitures de matériel similaires ou d'engins de génie civil sur les cinq (05) dernières années (2020-2019-2018-2017-2016) les références de l'année 2021 seront prises en compte ;

absence d'une attestation de disponibilité d'un atelier de réparation au Cameroun ou d'une collaboration avec un atelier de réparation à Yaoundé ;

présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou l'offre technique ;

non-respect des caractéristiques techniques majeures ci-après :

Compacteur à rouleaux tandems vibrants (de type 1)

rayon de braquage intérieur ? 1.500 mm ;

fréquence ? 65 HZ ;

capacité du réservoir d'eau ? 130 L.

Compacteur à rouleaux mixtes (de type 2)

rayon de braquage intérieur ? 2300 mm ;

fréquence ? 60 HZ ;

capacité du réservoir d'eau ? 155 L.

Projecteur

poids brut ? 900 kg sans carburant ;

flux lumineux ? 110 000 Lm ;

Bétonnière

capacité de cuve ? 300L ;

source d'énergie : Diesel ;

quantité de sac ciment ? 1 sac ;

Scie à sol

Diamètre maximal de lame : 500 mm ;

la validation d'au moins trois (03) critères sur l'ensemble des quatre (04)

#### 16.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre sur :

la conformité à 80% des spécifications techniques, soit 45/56 sous critères sont validés;

le service après-vente ;

le chronogramme et le délai de livraison inférieur ou égale à trois (03) mois ;

la période de garantie des véhicules d'un (01) an au moins.

### 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre durant quatre-vingt-dix jours (90) pour compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

### **Assistante technique**

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

**N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 8 Septembre 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNE DE MASSOCK

**COMMUNIQUE N°14/C/SG/CMSOK DU 09/09/2021 RENDANT INFRUSTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AONO/CMSOK/2021 DU 05 AOUT 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :**

Par décision N°2021/34/SG/CIPM/CMSOK/2021 du 09/09/2021.,l'appel d'ouvert **N°09bis/AONO/CMSOK/2021 Du 05 Aout 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INT(R0314) ITAYAP – NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL** , est déclaré infructueux à compter de la date de signature du présent communiqué.

*MASSOCK le 9 Septembre 2021*

*Le MAIRE*

***BATOUM BATOUM Robert***

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°07/DCEO/CAD3/CIPM/2021 DU 08/09/2021 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES : CENTRE  
ADMINISTRATIF SOUS PREFECTURE – RECETTE MUNICIPALE (2EME PHASE) ARRONDISSEMENT DE  
DOUALA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI LOT 1-TRONÇON VERS BRIGADE DE GENDARMERIE  
–CARREFOUR RECETTE- RECETTE MUNICIPALE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE  
2021**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
 55 27 351 01641409 2250 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maître d'Ouvrage), lance un dossier de consultation des entreprises Ouvert **en procédure d'urgence**, pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE : CENTRE ADMINISTRATIF SOUS PREFECTURE – RECETTE MUNICIPALE, (2<sup>ème</sup> phase) dans l'Arrondissement de Douala 3ème, Département du Wouri, Région du Littoral - **lot 1- tronçon vers brigade de gendarmerie –carrefour recette- recette municipale**

## 2. Consistance des prestations

### 3.1- Les travaux comprennent principalement :

- Les déblais en pleine masse mis en dépôt
- Les purges
- Les remblais de purge en graves pouzzolaniques
- Les remblais d'emprunt
- La construction des caniveaux de section 50 x 60cm
- La fourniture des dalles de caniveaux 60 x 70 (épaisseur 15cm)
- Revêtement en pavés
- La construction des regards

## 3. Allotissement

Les travaux objet du présent dossier de consultation se définissent ainsi qu'il suit :

N° DU LOT	Désignation	Imputation	Montant	Délai
01	Tronçon vers Brigade de Gendarmerie - Carrefour Recette - Recette Municipale	55 27 351 01641409 2250 821	62.500.000	04 mois

## 4. Participation et origine

La participation au présent Dossier de Consultation est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitante est admise conformément à la réglementation en vigueur

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Dossier de Consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2021 pour une prévision budgétaire de 62 500 000 (soixante-deux millions cinq cent mille).

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, BP 7029 LOGBABA Douala, **TEL 6 99 79 57 55**, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA**, versée à la Recette Municipale de Douala III.

## 8. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque dossiers rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, au plus tard le **20/09/2021 à 12 heures** et devra porter la mention:

### **DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°07 /DCE/CAD3/CIPM/2021 du 08/09/2021**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES : CENTRE ADMINISTRATIF SOUS PREFECTURE – RECETTE MUNICIPALE (2<sup>eme</sup> PHASE) ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3<sup>eme</sup>, DÉPARTEMENT DU WOURI LOT I -TRONCON VERS BRIGADE DE GENDARMERIE –CARREFOUR RECETTE- RECETTE MUNICIPALE  
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 10. Recevabilité des Offres

**Sous peine de rejet**, les dossiers doivent parvenir au plus tard le **20/09/ 2021 à 12 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, de l'hôtel de ville de Douala 3<sup>eme</sup>).

**Compte tenu des délais, les soumissionnaires sont dispensés de la présentation des pièces administratives, à l'exception de la caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de un million deux cent cinquante mille (1 250 000) francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et l'attestation de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP.** Au-delà des cas déjà cités, elle pourra également être saisie en cas de manquement à l'obligation de venir recevoir notification du Marché ou de l'OS de démarrage des prestations. Elle doit être valable **au moins cent vingt (120) jours** au-delà de la date limite de dépôt des Offres. ;

**Les autres pièces requises seront produites en photocopie, seul le soumissionnaire retenu sera invité à compléter sa liasse fiscale avant signature du contrat..**

Les deux pièces visées au point 9.2 devront **obligatoirement** datées de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des dossiers ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.

Tout dossier non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation des Entreprises **sera déclarée irrecevable**, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation des entreprises.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Dossiers (plis et sous-plis) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1<sup>er</sup> étage, **le 20/09/2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

### Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

1. L'absence d'une pièce du dossier administratif (Caution de soumission);
2. La pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié

### Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et **détaillés dans le Dossier d'Dossier de consultation des Entreprises (RPAO notamment)**

1. 1. Présentation générale de l'Offre.....	Oui/non
1. 2. Références techniques de l'entreprise .....	Oui/non
1. 3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ....	Oui/non
1. 4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui/non
1. 5. Méthodologie d'exécution .....	Oui/non
1. 6. Capacité financière .....	Oui/non

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant validé les 05 derniers critères techniques des ci-dessus seront admis à l'analyse de l'offre financière**

### Qualification Technique

Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 50%, pour les critères ayant deux (02) sous-critères ;
- 66%, pour les critères ayant trois (03) sous-critères ;
- 75%, pour les critères ayant plus de trois (03) sous-critères

### Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la

cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés

### 13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté **l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.**

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1<sup>er</sup> étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55

*DOUALA le 8 Septembre 2021*

*Le MAIRE*

***EPOUPA BOSSAMBO Valentin***

## VILLE DE YAOUNDE

### COMMUNIQUE RADIO -PRESSE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/CUY/CIPM/2021 du 30 mars 2021 pour la fourniture d'une camionnette de type canter à la Communauté Urbaine de Yaoundé, est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 12 Aout 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**COMMUNIQUE N° 00031/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001704/AONOPU/MINAT/CIPM /2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS À MOTEUR AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
DK SOLUTION ENTREPRISE SARL-U, BP : 35 644 Yaoundé, Tél : 654 88 59 14	Fourniture de deux (02) embarcations à moteur au profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Vingt-neuf millions, cinq cent mille, sept cents quatre-vint-et-un (29 500 781) francs CFA, TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2<sup>ème</sup> étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le **MINISTRE**

**ATANGA NJI PAUL**

**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**COMMUNIQUE N° 00029/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001698/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 LANCÉ POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ETUDES OU D'UNE ENTREPRISE, EN VUE DU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE SUIVI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE FRAIS DE RELÈVE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
MADIA Sarl, BP : 8 857 Yaoundé, Tél : 676 50 95 26	Développement d'un logiciel de suivi du traitement des dossiers de frais de relève au profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Neuf millions deux cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (9 222 497) francs CFA, toutes taxes comprises	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2<sup>ème</sup> étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le **MINISTRE**

**ATANGA NJI PAUL**

**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

**COMMUNIQUE N° 00025/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001703/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 LANCÉ POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ETUDES OU D'UNE ENTREPRISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE SUIVI DES DÉTENTEURS D'ARMES ET MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis d'Appel d'Offres.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
EMC ENGINEERING Sarl, BP : 13 998 Yaoundé, Tél : 222 21 79 53 // 699 93 38 84	Mise en place d'un logiciel de suivi des détenteurs d'armes et munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Vingt-neuf millions, huit cent quarante-huit mille, deux cent soixante-quinze (29 848 275) francs CFA, toutes taxes comprises	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2<sup>ème</sup> étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le **MINISTRE**

**ATANGA NJI PAUL**

**COMMUNE DE BANGOU**

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CBGOU/CIPM-TBEC/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BANDENKOP (ESPACE URBAIN) (PHASEL) DANS LA COMMUNE DE BANGOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Après examen détaillé des offres relatives à la demande de cotation susmentionnée, l'attribution suivante a été faite :

LOTS	ENTREPRISES adjudicataires	PRIX LUS EN FCFA	PRIX CORRIGES (FCFA)	Observations
LOT UNIQUE	ETS MORY Tél : 699 68 98 09 BP : 812 Bafoussam	HTVA : 20 940 420 TTC: 24 971 451	HTVA : 20 940 420 TTC: 24 971 451	1 <sup>ER</sup> Adjudicataire Montant du marché HTVA : 20 940 420 TTC: 24 971 451

Par conséquent, les entreprises adjudicataires sont invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de lettre commande.

*BANGOU le 16 Mars 2021*

*Le MAIRE*

**SIKAPIN Paul**

# MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**COMMUNIQUE N° 00030/C/MINAT/2021 DU 24 AOÛT 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0001701/ACDCPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 LANCÉ POUR LA FOURNITURE DES LICENCES DES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis de Consultation sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis de Consultation.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
ETS CAPSEC, Tél : 677 71 93 91	Fourniture des licences des logiciels propriétaires au profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Cinq millions trois cent six mille six cent vingt-cinq (5 306 625) francs CFA, TTC	Quarante-cinq (45) jours

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2<sup>eme</sup> étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 24 Aout 2021

Le MINISTRE

**ATANGA NJI PAUL**

## COMMUNE DE BAMENDJOU

RENDANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES REPARTIS EN 02 LOTS: LOT 1(CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA PHASE 1) ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN NTC) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU,DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### DECIDE

**Article 1 :** Le Dossier d'Appel d'offres susvisé est pourcompter de la date de signature de la présente décision rendue infructueux et sera par conséquent relancé./.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

*BAMENDJOU le 17 Juin 2021*

*Le 1er Adjoint au Maire*

**ASSIENE THOMAS**

# PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/JO5/ CDPM /2021 DU 09/09/2021 POUR L'ACHEVEMENT EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOUR BESLA (1,00KM) DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche et d'entretien de certaines routes pour le compte de l'exercice 2021 et suivants, le Préfet du Département de la Mefou et Afamba, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution en deux lots et deux phases des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de la route CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOUR CARREFOUR BESLA (1,00Km) dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront au bitumage en enduit superficiel bicouche en deux phases de la route **CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOUR BESLA**. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Décapage de la terre végétale sur une épaisseur de 10cm ;

Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt ;

Purges avec destruction des pieds de palmiers

Mise en forme de la plate-forme ;

Couche de base en graveleux latéritiques ;

Imprégnation sablée au cut-back 0/1 ;

Enduit superficiel bicouche aux 10/14 et 6/10

Fossés bétonnés de 40x40cm avec dallettes;

Fossés bétonnés de 65x130cm ;

Fossés bétonnés de 40x60cm ;

Construction de dalot double de 2x2x1,5m ;

Construction de têtes de dalot double de 2x2x1,5m ;

Remblai contigu aux ouvrages;

Etudes géotechniques et d'exécution ;

Entrées dallées sur fossés bétonnés de 4ml.

## 3. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique comme suit :

N° lot	Région	Département	Tronçon	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention

Unique	Centre	MEFOU et AFAMBA	CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOUR BESLA	1	Phase I : 39 824 675	03	Bitumage en enduit superficiel bicouche
					Phase II : 80 175 325	03	
<b>TOTAL</b>					<b>120 000 000</b>	<b>06</b>	

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTP, Exercice 2021 et suivants.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Préfecture de Mfou.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture de Mfou, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (recette de Finances de Mfou...) d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture de Mfou au plus tard le **\_04 octobre 2021\_ à 12 heures** (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°\_09\_/AONO/JO5/CDPM/2021 DU \_09/09/2021

POUR L'EXECUTION EN DEUX PHASES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE CARREFOUR MVOG NNOMO-CARREFOUR BESLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

**FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2021 et suivants».**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

#### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre technique (Volume 2);

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

#### 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Six (06) mois calendaires (phase I=03 mois et phase II=03 mois). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge

des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant prévisionnel	Montant de la Caution de soumission (2%)
Unique	120 000 000 FCFA	2 400 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

### 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le \_04 octobre 2021 dès 13 heures précises dans la salle de Conférences de la Préfecture de Mfou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

-2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

-3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 13. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des offres ;

;

c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

d) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE);

Le sous – détail des prix unitaires.

e) **N'avoir pas obtenu au moins un total de 71% des critères essentiels, soit 23 critères sur l'ensemble des 32 critères essentiels.**

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 32 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **14 critères** ;

c) La Visite des lieux sur **02 critères** ;

d) Références techniques **02 critères** ;

e) Capacité financière et méthodologie **03 critères** ;

### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

#### Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Préfet du Département de la Mefou et Afamba à Mfou.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Mfou ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert 1517 ».

YAOUNDE le 9 Septembre 2021

Le PRÉFET

**KIN-NOU NANA THIERRY**

## CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 006/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS  
D'APPEL D'OFFRES N° 006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À  
L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **Ets La Compétence BP 30 800 Douala.**

**DELAI DE LIVRAISON** : Cent (100) jours

**MONTANT : 59 994 675 (Cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-quinze)**

Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*DOUALA le 9 Septembre 2021*

*Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF*

**NGOANDE Salvador**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
NO00000270/AOIO/CCAA/PDST/CCCM-AI/CIPM/SPM/2021\_06 SEP. 2021\_\_ POUR LES TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE ET REHABILITATION DE LA CLOTURE DE SURETE  
DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA ET DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE SECURITE  
DE L'AEROPORT INTERNATIONALDE YAOUNDE-NSIMALEN EN DEUX (02) LOTS SEPARES ACTIVITE NO  
CM-CCAA-242 038-CW-RFB DU PPM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports, et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre **des Marchés des travaux d'aménagement de la route de patrouille et de renforcement de la clôture de sûreté de l'Aéroport International de Douala et Construction de la clôture de sécurité de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen en deux (02) lots séparés** : « Pour ces Marchés, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) ».

## 2. Consistance des prestations

La procédure sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans *les Directives : Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014*, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

## 3. Participation et origine

La procédure sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans *les Directives : Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014*, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

## 4. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29/10/2021 à 13H** (heure locale, GMT+1). La soumission des offres par voie électronique sera autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous à **14 H** (heure locale, GMT+1).

Du fait du COVID 19, tous les soumissionnaires n'auront pas la possibilité d'être présents ou de se faire représenter à l'ouverture des plis, le Maître d'Ouvrage se propose d'utiliser une plateforme de vidéoconférence pour procéder à l'ouverture des offres en ligne et permettre aux entreprises le désirant d'y participer à distance. Un lien d'accès à l'ouverture des offres, sera communiqué à tous les soumissionnaires enregistrés dans le registre des offres.

## 5. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une *Déclaration de garantie d'offre*.

Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).



## 6. Critères d'évaluation

La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **fournir des travaux d'aménagement de la route de patrouille et de renforcement de la clôture de sûreté de l'Aéroport International de Douala (Lot 1) pour un délai d'exécution de seize (16) mois, sur un linéaire d'environ 13 km et Construction de la clôture de sécurité de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Lot 2) pour un délai d'exécution de douze (12) mois sur un linéaire d'environ 12 km.**

Les exigences en matière de qualifications sont :

- (i) Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **4 000 000 US\$, soit environ 2 000 000 000 XAF pour le lot 1 et de 2 000 000 US\$, soit environ 1 000 000 000 XAF pour le lot 2** et nets de ses autres engagements ;
- (ii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage pour **les cinq (05) dernières années (2016-2020)** démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire.
- (iii) Avoir un Chiffre d'Affaires annuel moyen d'au moins **Douze millions (12 000 000) US\$, soit 6 milliards XAF environ pour le lot 1 et six millions (6 000 000) US\$, soit 3 milliards XAF environ pour le lot 2**, calculé de la manière suivante : le total des paiements mandats reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours **des 05 dernières années (2016-2020) divisés par 5.**
- (iv) Avoir participé à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans (i)- 2 marchés de route d'un montant minimum de **3 milliards FCFA HTVA chacun pour le lot 1** ; et (ii)- 2 marchés de construction de bâtiment ou clôture en béton ou en maçonnerie d'un montant minimum de **1 milliard FCFA chacun pour le lot 2.**

Les marchés présentés au titre de ce critère doivent être similaires (la similarité sera établie en fonction de la taille physique, de la complexité des méthodes/technologies de construction et/ou d'autres caractéristiques décrites dans les spécifications techniques) et exécutés au cours des cinq (05) dernières années à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'à la date limite de remise des offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel (on entend ici des travaux exécutés à 80% ou plus des travaux prévus au marché),**

### Qualification pour lots multiples :

- N est le nombre minimum requis de marchés,
- V est la valeur minimale requise d'un marché,

(a) Le minimum requis pour des lots multiples sera le montant cumulé de l'ensemble des lots pour lesquels le Soumissionnaire a remis offre comme suit (sachant qu'un même marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre de nombres de marchés N1, N2 différents, à valeur minimale requise V1 et V respectivement, etc.) :

**Lot 1** : avoir réalisé au moins 2 marchés de route (N1), chacun d'un montant minimal de 3 milliards FCFA HTVA(V1) ;  
**Lot 2** : avoir réalisé au moins 2 marchés de construction de bâtiment ou clôture en béton ou en maçonnerie (N2), chacun d'un montant minimal de 1 milliard FCFA HTVA(V2).

(b)- le matériel et le personnel requis pour chaque lot, sont distincts.

(v) Justifier de la possession de matériels et équipements nécessaires pour chaque lot, cités dans la section III critères d'évaluation et de qualification du Dossier d'Appel d'Offres disponible pour consultation au service de Passation des marchés du PDST-volet aérien.

(vi) Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience requise pour chaque lot, tel que décrit dans le Dossier d'Appel d'Offres (section III, critères d'évaluation et de qualification) disponible pour consultation au service de passation des marchés du PDST-volet aérien.

**Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.**

## 7. Renseignements Complémentaires

L'(les) adresse(s) à laquelle/auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

**Cameroon Civil Aviation Authority**

**A l'attention de Madame le Directeur Général, Projet de Développement du Secteur des Transports-Volet aérien, Bureau de l'Assistante de Direction, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen.** La transmission par courrier électronique (e-mail) des offres encryptées sera effectuée à l'adresse électronique suivante : [pdst.tender@ccaa.aero](mailto:pdst.tender@ccaa.aero); les codes d'accès aux offres sont transmis par les soumissionnaires à la CIPM, à l'adresse électronique : [p\\_cipm@ccaa.aero](mailto:p_cipm@ccaa.aero) ou au numéro de téléphone +237 677 70 56 14 (via SMS ou WhatsApp), lors de l'ouverture des offres.

YAOUNDE le 6 Septembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**



## MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000032/AONR/MPT/CIPM/2021 DU 03 SEPTEMBRE 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'OPTIMISATION FISCALE DES SERVICES A VALEUR AJOUTEE OFFERTS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU CAS-FST, EXERCICE 2021  
**IMPUTATION**  
55 45 586.02.C258702B003.22002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes en vue de la réalisation de l'étude en vue de l'optimisation fiscale des services à valeur ajoutée offerts dans le cadre du développement de l'économie numérique au Cameroun.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres tournent autour des objectifs spécifiques de l'optimisation fiscale des SVA, à savoir :

### 1. Etat des lieux

Les tâches à réaliser dans le cadre de l'état des lieux du présent projet consistent à :

- identifier l'ensemble des SVA fournis par les acteurs du numérique ainsi que la fiscalité applicable à ces derniers ;
- classification des services à valeur ajoutée offerts par les acteurs locaux et internationaux ;
- évaluer les besoins d'accès des acteurs locaux aux SVA ;
- déterminer la place et le rôle des SVA dans l'écosystème du numérique, en particulier dans la chaîne des valeurs de cet écosystème ;
- répertorier les obstacles éventuels au développement harmonieux des SVA.

### 2. Analyse

L'analyse du segment d'activités des SVA consistera à évaluer l'impact de ce segment sur l'économie nationale, notamment par :

- l'évaluation des recettes potentielles ;
- l'évaluation des recettes réellement perçues ;
- l'évaluation de l'incidence réelle sur l'assiette fiscale de l'Etat ;
- l'évaluation de l'incidence sur l'emploi et le secteur informel.

### 3. Définition des orientations et proposition d'optimisation fiscale

Dans ce registre, les tâches à mener consistent en la proposition :

- d'un régime facilitant le développement des startups locales du numérique en phase de développement, afin qu'elles ne soient pas étouffées par une fiscalité non adaptée en phase de développement, et qu'elles puissent plus tard contribuer de façon optimale à la fiscalité ;
- de mesures permettant aux multinationales du numérique, grands fournisseurs de contenus, d'externaliser leurs activités au Cameroun, en partenariat avec les entreprises locales ;
- de mesures permettant de décourager l'externalisation par les filiales des multinationales au Cameroun, des activités liées aux services à valeur ajoutée pouvant être fournis par les PME locales ;
- d'une optimisation fiscale des services à valeur ajoutée offerts dans le cadre du développement de l'économie numérique acteurs locaux/internationaux ;
- de mise en place d'un mécanisme de veille numérique.

### 4. Organisation des ateliers de restitution et de validation

Le consultant organisera dans le cadre de sa mission :

- un atelier de restitution et de validation de l'état des lieux ;
- un atelier de restitution et de validation du rapport final.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de quatre-vingt-dix millions trois cent trente un mille (90 331 000) FCFA, imputable à la ligne N° 55 45 586.02.C258702B003.220021.2030 : «Réalisation de l'étude en vue de l'optimisation fiscale des services à valeur ajoutée offerts dans le cadre du développement de l'économie numérique».

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres national est restreinte aux cabinets ci-après, préqualifiés à l'issue de l'appel national à manifestation d'intérêt n° 0000012/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 du 14 JUIN 2021, à savoir :

- ICCSOFT BP 4124 Yaoundé ;
- FISCAGEST Consulting et Contractor BP. 4095 Yaoundé ;
- Efficience Consulting BP 4946 Yaoundé.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du CAS-FST, exercice 2021.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 233 641) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement, au Trésor public, d'une somme non remboursable de quatre-vingt-dix mille (90.000) FCFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41), au plus tard le **27 septembre 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000032/AONR/MPT/CIPM/2021 DU 03 SEPTEMBRE 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'OPTIMISATION FISCALE DES SERVICES A VALEUR AJOUTEE OFFERTS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant et chaque soumission sera accompagnée d'une caution d'un million huit cent mille (1 800 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu le **27 septembre 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de prestations ou de non défaillance ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 75/100 points.

### 2. Critères essentiels

- i Organisation, méthodologie, planning de réalisation de la mission 15 points
- ii Expérience et références du Cabinet ou Bureau d'Études, 25 points
- iii Qualification du personnel d'encadrement 50 points
- iv. Moyens techniques, matériels et logistiques de travail..... 05 points
- v Présentation des offres 05 points

## 14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la réglementation des postes, télécommunications et des TIC, 4ème étage, porte 414, téléphone : 222 22 41 90.

*NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-*

YAOUNDE le 3 Septembre 2021

Le MINISTRE

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

## ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 POUR LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR FINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : F050308**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
F050308

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, le Directeur Général de Electricity Development Corporation lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la livraison du gasoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché comprennent :

- La fourniture, le transport et la livraison du gasoil nécessaire à l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar ;
- Et la fourniture du carburant sous forme de bons ou cartes électroniques nécessaires aux autres activités d'exploitation et maintenance de la Direction de l'Exploitation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **deux cent vingt millions (220 000 000) de francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Le marché objet du présent appel d'offres constitue **un (01) lot unique.**

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais dûment agréées pour **la distribution des produits pétroliers.**

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le **budget EDC de l'exercice 2021** sur la **ligne d'imputation budgétaire F050308.**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'ouvrage aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn dans le Bureau du Service Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 222 23 11 03 Fax : 222 23 11 13, E-mail : [info@edc.cm](mailto:info@edc.cm) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être retiré auprès des services du Maître d'ouvrage aux heures ouvrables dans le Bureau du Service Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 222 23 11 03 Fax : 222 23 11 13, E-mail : [info@edc.cm](mailto:info@edc.cm), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Compte spécial **CAS- ARMP n° 335988** ouvert dans les différentes agences de la **BICEC**, d'une somme non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres qui s'élève à **cent mille (100 000) FCFA**. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Service Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 22 23 11 03 Fax : 22 23 11 13, au plus tard le **30 septembre 2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

«*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 008/AONO/EDC/CIPM/2021 du 07 septembre 2021*

«*Pour la livraison du gazoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar*

«*Financement BUDGET EDC - Exercice 2021*

«*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* »

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution du marché est de **douze (12) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Pendant cette période, le fournisseur est tenu de livrer les produits suivant les commandes du Maître d'Ouvrage dans un délai de 72 heures maximum qui peut être ramené à 24 heures en situation d'urgence.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** établie par **une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et conforme au modèle fourni dans le DAO. Le montant de ladite caution s'élève à **quatre millions quatre cent mille (4 400 000) francs CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces administratives (enveloppe A), les offres techniques (enveloppe B) et les plis contenant les offres financières (enveloppe C) aura lieu le **30 septembre 2021** à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC, dans la salle de réunion du 5<sup>ème</sup> Etage de EDC sis à l'Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 22 23 11 03 Fax : 22 23 11 13.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres.

#### 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels :

##### **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif non conforme ou incomplet ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Non-conformité du gasoil proposé aux spécifications techniques;
- Absence ou non-conformité des moyens logistiques aux exigences requises ;
- Absence ou non validité de l'agrément D1 délivré par le Ministère de l'Eau et de l'Energie, accordant le droit de distribuer les produits pétroliers au Cameroun ;
- Non satisfaction des 80% des critères essentiels.

##### **Critères essentiels**

Les critères essentiels sont :

- Le chiffre d'affaires ;
- La capacité financière;
- La solvabilité financière ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Le plan QHSE de l'entreprise pour l'exécution des prestations.

#### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, Bureau du Courrier porte 412.

YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR NSANGOU THEODORE**

# VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 08/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FONTAINES AVEC SYSTÈME DE JETS D'EAU ET ÉCLAIRAGE IMMERGÉ DANS CERTAINS CARREFOURS ET À L'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAUTÉ URBAINE, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Ville, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction des fontaines avec système de jets d'eau et éclairage immergé dans certains carrefours et à l'entrée de l'hôtel de ville de Yaoundé. Les sites concernés sont les suivants : Rond-point Messamendongo, Esplanade de L'Hôtel de Ville De Yaoundé, Carrefour Omnisport et Tropicana.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préliminaires ;
- Travaux de gros œuvre ;
- Travaux de second œuvre ;
- Travaux d'éclairage et du système de jet d'eau ;
- Travaux d'aménagements extérieurs.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent trente-huit millions (238 000 000) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

L'ensemble des travaux se fera en un lot unique :

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des travaux publics de droit camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercices 2021 et suivant.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé dès publication du présent avis. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://w>

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARM n° 335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

### Taille et format des fichiers :

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment I de l'Hôtel de Ville de Yaoundé au plus tard le **12/10/2021 à 13 heures** précises et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante.

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 027/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 08/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FONTAINES AVEC SYSTEME DE JETS D'EAU ET ÉCLAIRAGE IMMERGÉ DANS CERTAINS CARREFOURS ET A L'ENTREE DE L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE.**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaire. Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement bancaire agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres ou cent vingt jours (120) jours à partir de la date initiale fixée par la remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **12/10/2021** à **14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé dans la salle des Actes du bâtiment de l'hôtel ville de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des (trois) 3 dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- un (1) critère essentiel non satisfaisant ;
- omission de prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- n'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020,2019,2018,2017,2016) des projets de construction de fontaine ou d'ouvrage constitués des fontaines avec système de jets d'eau et éclairage immergé, pour un montant cumulé de deux cent (200) millions de francs CFA.

### 2 Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- la qualité de la note méthodologique ;
- le personnel d'encadrement ;
- le matériel à mobiliser ;

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé dès publication du présent avis. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

**N.B: Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 8 Septembre 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000818 AONR/MINFI/CTR/CSPM/2021 DU 06 SEPT 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SEMRY ET L'ETUDE DE LA VIABILITE DE LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
931100002799

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres National Restreint vise le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit du contrat-plan Etat/SEMRY et l'étude de la viabilité de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY)

## 2. Consistance des prestations

Sur la base d'une évaluation de la situation socio-économique et financière de la SEMRY dans toutes ses dimensions, il s'agira pour le consultant de :

Pour l'audit du contrat Plan :

- analyser la pertinence des actions retenues ;
- analyser les choix des investissements ;
- s'assurer de l'effectivité des réalisations matérielles et financières conformément aux dispositions du contrat ;
- évaluer l'impact du contrat-plan sur les activités de la SEMRY ;
- évaluer l'impact socio-économique du contrat-plan dans la région de l'extrême-nord.

Pour l'étude de viabilité :

- faire un état des lieux complet de la situation de la SEMRY dans son secteur d'activité ;
- cerner ses difficultés et analyser leurs causes endogènes et exogènes sur les plans institutionnel, technique organisationnel, opérationnel, financier, commercial, etc... ;
- identifier ses forces et faiblesses ;
- proposer les modalités de transfert de responsabilité aux riziculteurs ;
- analyser sa viabilité future au regard de ses atouts et des menaces auxquelles elle fait face ;
- proposer un schéma de développement accompagné des scénarii de réhabilitation le cas échéant ;
- proposer une matrice d'actions chiffrée sur la base des scénarii.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA quatre-vingt-dix millions (90 000 000).

## 4. Allotissement

Lot unique :

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets retenus dans la liste restreinte.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Etat du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 931100002799.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5<sup>ème</sup> étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5<sup>ème</sup> étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50, dès publication du présent avis, contre présentation de la preuve du versement d'une somme non remboursable de 90.000 FCFA (quatre-vingt-dix mille), au Trésor Public

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5<sup>ème</sup> étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le 18 OCT 2021 à 13 heures, heure locale portant la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000818 AONR/MINFI/CTR/CSPM/2021 DU 06 Sept 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SEMRY ET L'ETUDE DE LA VIABILITE DE LA SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY)  
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 1 800 000 FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont le nom figure sur les listes de la pièce 12 du DAO, et valable pendant cent vingt(120)jours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou toutes autres autorités habilitées, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d' Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant été retenus au terme de l'analyse des offres techniques.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18 Oct 2021 à\_\_14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Ex-CNR porte 502.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant été reconnus techniquement qualifiés.

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Note technique inférieure à 70 points/100 ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

Absence d'un prix dans l'offre financière.

Critères essentiels

Présentation de l'Offre	5 points
Références du consultant	10 points
Méthodologie	25 points
Personnels Clefs	60 points
Total	100 points

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70 points sur 100.

Méthode des élections du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant), conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 15. Attribution

L'attribution du marché se fera au candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau du Courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5<sup>ème</sup> étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50.

Additif au dossier d'Appel d'Offres

Le Président de la Commission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic CTR se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Dénonciation

Pour toutes actes de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivant : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 6 Septembre 2021

Le PRÉSIDENT

**ZANG MARTIAL VALERY**

## MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000031/AONR/MPT/CIPM/2021 DU 03 SEPTEMBRE 2021, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU START UP ACT**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU CAS-FST, EXERCICE 2021  
**IMPUTATION**  
55.45.586.05.C258706B002.22002

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes en vue de l'élaboration du start up act.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la réalisation des activités suivantes :

- procéder à un état des lieux de la situation actuelle du cadre juridique des start-up ;
- réaliser un benchmark dans deux (02) pays ayant mis en place avec succès un cadre juridique innovant et unique pour la promotion de leurs startups ;
- consulter les responsables des différentes administrations dites spécialisées, les Services du Premier Ministre, le Ministère des Finances, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, le Ministère du Commerce, le Ministère des Postes et Télécommunications, toutes autres Administrations jugées utiles et disposant de textes y afférents et quelques représentants (succès stories) des start-ups ;
- élaborer les projets de loi et de décret à soumettre au Gouvernement, aux fins d'adoption par l'Assemblée Nationale pour la loi et pour adoption en Conseil des ministres pour le décret ultérieurement.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA, imputable à la ligne N° 55.45.586.05.C258706B002.220021.2020 : «Recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation du start up act».

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres national est restreinte aux cabinets ci-après, préqualifiés à l'issue de l'appel national à manifestation d'intérêt n°0000011/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 du 14 juin 2021, à savoir :

- Groupement D. MOUKOURI & Partners – The Lawyers Hub Limited- Adachy Tech SARL Po Box 2799 Douala ;
- Groupement Cabinet EPENA Law & Ste BW factoring BP \_\_\_\_\_;
- Groupement Mayer Prezioso-BTI Advisory Micro SARL BP 25213 Yaoundé;

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du CAS-FST, exercice 2021.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 233 641) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement, au Trésor public, d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80.000) FCFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41), au plus tard le **27 Septembre 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000031/AONR/MPT/CIPM/2021 DU 03 SEPTEMBRE 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU START UP ACT  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant et chaque soumission sera accompagnée d'une caution d'un million six cent mille (1 600 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu **le 27 Septembre 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration;
- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de prestations ou de non défaillance ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 75/100 points.

### 2. Critères essentiels

- i Organisation, méthodologie, planning de réalisation de la mission 15 points
- ii Expérience et références du Cabinet ou Bureau d'Études, 25 points
- iii Qualification du personnel d'encadrement 50 points
- iv. Moyens techniques, matériels et logistiques de travail.... 05 points
- v Présentation des offres 05 points

## 14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la réglementation des postes, télécommunications et des TIC, 4ème étage, porte 414, téléphone : 222 22 41 90.

*NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. /-*

YAOUNDE le 3 Septembre 2021

Le MINISTRE

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**